

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 21 JANVIER 2025 // N°994 // PRIX 20 DA

IL A REÇU HIER LES RESPONSABLES DU FFS ET DE SAWT ECHAAB

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE POURSUIT SES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIS POLITIQUES

LE CHEF DE L'ETAT AVAIT SOULIGNÉ QUE LE DIALOGUE NATIONAL PRÉVU CONFORMÉMENT À SES ENGAGEMENTS SERA « PROFOND » ET « RASSEMBLEUR ». LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A REÇU HIER, YUCEF AOUCHE, PREMIER SECRÉTAIRE DU FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS), ET LAMINE OSMANI, PRÉSIDENT DU PARTI SAWT ACHAAB.

Lire en page 3



Photos : D.K.

EN TANT QUE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'ALGÉRIE « VEILLERA À SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU CESSEZ-LE-FEU À GHAZA »

Lire en page 3



Photos : D.K.

ENGAGÉE À RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE AUTOUR DU CLIMAT

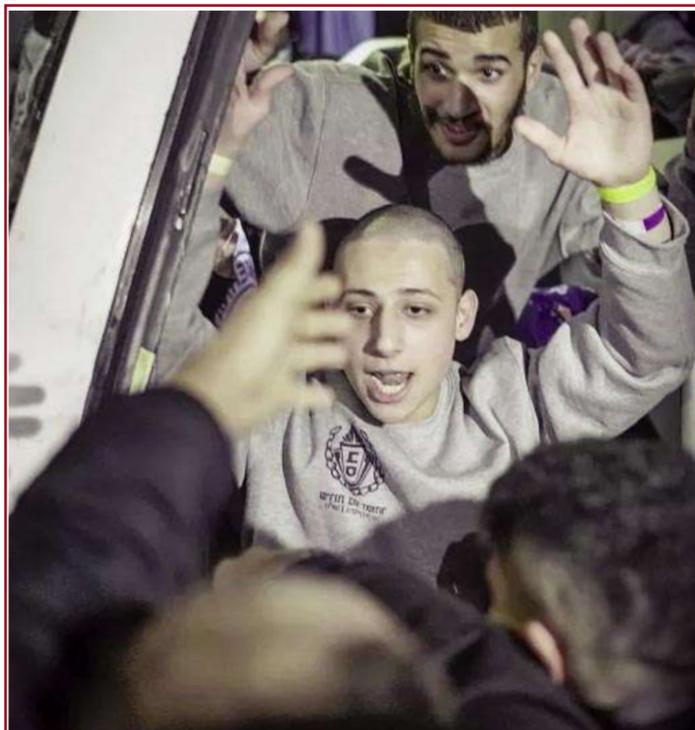
L'ALGÉRIE PLEINEMENT IMPLIQUÉE DANS LES ÉNERGIES VERTES

P.2

DÉCHETS DES ESSAIS NUCLÉAIRES
FRANÇAIS DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

SALAH GOUDJIL APPELLE LA FRANCE À ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

P.2

DES SCÈNES DE LIESSE DANS
PLUSIEURS VILLES

90 PRISONNIERS PALESTINIENS LIBÉRÉS

QUATRE-VINGT-DOUZE POUR CENT DES MAISONS DE LA BANDE DE GHAZA, SOIT ENVIRON 436.000 MAISONS, ONT ÉTÉ DÉTRUITES OU ENDOMMAGÉES PAR CETTE GUERRE. POUR AUTANT, CELA N'A PAS DISSUADÉ LES DÉPLACÉS DE REJOINDRE LEURS MAISONS. GHAZA, AVEC SON GRAND PEUPLE ET SON INÉBRANLABLE VOLONTÉ, SE RELÈVERA POUR RECONSTRUIRE CE QUE QUINZE MOIS DE BOMBARDEMENTS AVAIENT DÉTRUIT.

Lire en page 4

ENGAGÉE À RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE AUTOUR DU CLIMAT

L'Algérie pleinement impliquée dans les énergies vertes

C'est dans la perspective d'être un des principaux acteurs dans la production, le transport et la distribution de l'énergie verte dans les prochaines années que l'Algérie a intégré le projet South2 Corridor dont une importante réunion va se tenir aujourd'hui à Rome avec la participation d'une importante délégation algérienne conduite par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab.

Merouane Korsou

Un communiqué du ministère de l'Énergie indique en effet que M. Arkab participera aujourd'hui à Rome (Italie), aux travaux de la première réunion des ministres de l'énergie des pays concernés par le projet South2 Corridor, à savoir l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. La participation de l'Algérie fait suite à une invitation conjointe du vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale italien, Antonio Tajani, et du ministre de l'Environnement et de la Sécurité énergétique italien, Gilberto Pichetto Fratin. M. Arkab sera accompagné d'une délégation de haut niveau composée du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et des présidents-directeurs généraux (PDG) des groupes "Sonatrach" et "Sonelgaz", respectivement Rachid Hachichi et Mourad Adjal, ainsi que de plusieurs cadres du secteur. Cette rencontre, à laquelle seront présentes la Commission européenne et la Suisse en tant qu'observateurs, vise à "renforcer les relations de coopération dans les domaines des énergies renouvelables et



du développement de l'hydrogène vert entre les pays concernés par le projet "South2 Corridor", qui constitue "un pilier dans la stratégie des pays concernés en vue de réaliser la transition énergétique et de soutenir la transition vers une économie verte et durable", explique le ministre. La participation de l'Algérie à cette rencontre témoigne en fait de son « engagement à renforcer la coopération régionale et internationale pour atteindre les objectifs de l'énergie propre et du développement durable, ce qui reflète sa vision ambitieuse d'être un partenaire clé dans les efforts internationaux pour relever les défis climatiques et garantir la sécurité énergétique à tous », explique-t-on. Un forum d'affaires se tiendra en marge de cette rencontre et devra réunir des entreprises des pays concernés pour élaborer une feuille de route comprenant les prochaines étapes en vue de la concrétisation de cet ambitieux projet. C'est le 14 octobre 2024 qu'a été signé à Oran un mémorandum d'entente visant à développer le projet du South2 Corridor. En fait, South2 Corridor est un projet de transport de l'hydrogène vert produit en Algérie vers

l'Italie et les pays européens, et reflète la vision d'un nouveau partenariat basé sur les intérêts communs, avait affirmé au mois de juin dernier à Palerme le président du bureau Maghreb au ministère italien des Affaires étrangères et la coopération internationale, Filippo Colombo. "Le projet du South2 Corridor pour la production de l'hydrogène vert en Algérie et son transfert vers l'Italie et l'Allemagne via la Tunisie incarne le principe de l'approche d'un partenariat basé sur les intérêts communs dans le cadre du plan Mattei et le souci de diversifier les ressources énergétiques pour une durabilité dans la Méditerranée", a-t-il détaillé lors d'une conférence sur l'énergie et le tourisme dans le développement durable dans le bassin méditerranéen. "Le plan Mattei est soucieux des problèmes des changements climatiques et œuvre à développer les énergies renouvelables avec des partenaires de la rive sud de la Méditerranée, notamment l'Algérie et la Tunisie", a-t-il ajouté, avant de préciser qu'actuellement " nous œuvrons à concrétiser notre stratégie et ce genre de partenariat avec le lancement des études techniques de ce projet

ambitieux." Techniquement, le projet South2 Corridor consiste dans le transport par pipeline de l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche via la Tunisie. C'est le réseau de pipeline Enrico Mattei (Transmed) qui sera utilisé pour ce projet de production, de transport et d'acheminement de l'hydrogène vert algérien vers les partenaires de l'Algérie en Europe, c'est-à-dire l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. Le projet vise ainsi à fournir de l'hydrogène renouvelable compétitif aux pôles de demande européens en utilisant plus de 65 % d'infrastructures réutilisées, avec de nouveaux segments de pipeline si nécessaire. Le corridor bénéficie d'un soutien politique trilatéral, ainsi que d'un soutien fort des entreprises impliquées dans la production (environ 2,5 Mtpa) et l'enlèvement d'hydrogène sur l'ensemble du corridor. En lui-même, ce projet d'énergie verte donne par ailleurs un poids certain à l'Algérie et ses immenses réserves énergétiques propres dans le marché actuel et futur des énergies renouvelables, non fossiles et vertes, en Europe et dans le monde. **M. K.**

DÉCHETS DES ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS DANS LE SAHARA ALGERIEN

Salah Goudjil appelle la France à assumer ses responsabilités

S'exprimant hier au terme d'une plénière consacrée à la présentation du projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a demandé à l'État français d'assumer sa pleine responsabilité quant aux dommages causés par ses essais nucléaires en Algérie. Goudjil a demandé à la Commission de l'équipement et de développement local d'intégrer dans son rapport la nécessité « d'accélérer la promulgation des textes réglementaires de la loi relative à la gestion des déchets et de mettre en relief la position de l'Algérie, à travers le Conseil de la nation, dans laquelle elle appelle la France à assumer son entière responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires menées par la France dans le Sahara algérien, durant la période coloniale ». Goudjil a souligné que « les Algériens, notamment ceux habitant les régions touchées par les explosions nucléaires françaises, souffrent à ce jour des effets de ces déchets ». Pour rappel, le président Tebboune avait appelé l'État français à « nettoyer » les régions polluées par les essais nucléaires, notamment à Reggane et In Ekker.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Une grande responsabilité incombe à l'Algérie

Ahmed Attaf affirme qu'une grande responsabilité incombe à l'Algérie au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme en Afrique. Dans un entretien à la chaîne AL24 News, M. Attaf a souligné que « le président de la République est habilité à suivre le dossier de la lutte contre le terrorisme en vertu de la responsabilité dont il a été investi par ses homologues africains, une responsabilité que nous tenons à honorer ». C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, « nous avons appelé, parallèlement à la réunion sur Ghaza, à une deuxième réunion ministérielle sur le fléau du terrorisme en Afrique ». Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a également souligné la présence « très encourageante » des ministres des Affaires étrangères africains qui s'intéressent à ce dossier. Et de faire remar-

quer : « L'Algérie a constaté récemment que la communauté internationale s'était détournée de ce fléau persistant en Afrique. C'est pourquoi, nous avons souhaité, à travers cette initiative (réunion ministérielle du Conseil de sécurité), réengager la communauté internationale et l'amener à braquer les projecteurs sur ce fléau, et ce, à la lumière de quatre données ». La première donnée est qu'au moment où le terrorisme « recule dans plusieurs régions du monde, nous constatons son expansion en Afrique », a-t-il indiqué. La deuxième donnée, poursuit-il, est que « le terrorisme s'est renforcé en termes d'effectifs, en ce sens qu'il nous est difficile aujourd'hui de parler de groupes terroristes, mais plutôt d'armées terroristes, au vu du nombre croissant de recrues dans ces groupes ». La troisième donnée est en lien, a-t-il précisé, avec les équipements, expliquant qu'« il y a une véri-

table évolution chez les groupes terroristes en Afrique, qui ont réussi à se procurer des armes sophistiquées utilisées dans des opérations que je qualifierai de militaires ». Quant à la quatrième donnée, M. Attaf a expliqué que, sur le plan de l'action militaire, « nous constatons chez les groupes terroristes une maîtrise des tactiques et des stratégies militaires, qui montre la dangereuse évolution du terrorisme en Afrique ». À la lumière de ces données, « l'Algérie a jugé utile de braquer les projecteurs à nouveau sur ce fléau en Afrique », a-t-il expliqué. « On ne doit pas oublier qu'il s'agit d'une grande responsabilité qui incombe à l'Algérie, car le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est le porte-parole de l'Afrique en matière de lutte contre le terrorisme et il est habilité à suivre ce dossier au nom du continent », a conclu le ministre d'État. **R.N.**

EN TANT QUE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie «veillera à suivre la mise en œuvre du cessez-le-feu à Ghaza»

Dans un entretien accordé à la chaîne internationale d'information AL 24 News, depuis le siège de la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, Ahmed Attaf, ministre d'État chargé des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a souligné que la réunion prévue hier sur la «situation au Moyen-Orient» se concentrera sur le cessez-le-feu à Ghaza.

Boualem B.

Il a précisé que l'Algérie, en tant que présidente de la session actuelle du Conseil de sécurité, veillera à suivre la mise en œuvre de l'accord dans toutes ses dimensions. «Cette réunion intervient après l'adoption de l'accord international tant attendu sur le cessez-le-feu à Ghaza, qui est entré en vigueur le 19 janvier dernier. Depuis son accès au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent, l'Algérie a placé la question palestinienne au cœur de ses priorités, afin de mettre un terme aux hostilités et d'atténuer les souffrances des Ghazaouis», a-t-il déclaré. Ahmed Attaf a expliqué que l'accord se déroule en trois étapes distinctes. La première phase, qui a débuté dimanche matin, comprend un cessez-le-feu, l'acheminement de l'aide humanitaire pour les habitants de Gaza et le retrait des forces d'occupation des zones résidentielles. La deuxième phase sera consacrée à l'élargissement des échanges de prisonniers, déjà initiés lors de la première étape, ainsi qu'à l'intensification de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Enfin, la troisième phase portera sur les mesures politiques, administratives et sécuritaires spécifiques à Ghaza, dans le cadre de ce qu'il a décrit comme des «préparations pour l'avenir». Selon Ahmed Attaf, l'Algérie, présidant le Conseil de sécurité ce mois-ci, assumera la responsabilité du suivi de cet accord, de sa mise en œuvre et de l'évaluation de ses progrès, tout en intervenant pour aplanir les obstacles ou irrégularités rencontrés pendant sa mise en œuvre. Concernant la position de l'Algérie sur



l'accord de cessez-le-feu, Ahmed Attaf a déclaré : «Nous nourissons un espoir et un optimisme prudents, car cet accord reste très fragile et nécessite le soutien de la communauté internationale pour se concrétiser sur le terrain. En tant qu'Algériens, nous attendons du Conseil de sécurité qu'il approuve, adopte, confirme et élargisse le soutien international à cet accord». Élaboré par un groupe restreint d'acteurs internationaux, cet accord doit être entouré de toutes les attentions nécessaires, et «la communauté internationale doit dès aujourd'hui s'y rallier afin de lui conférer un poids et une dimension réels», a souligné Ahmed Attaf. Le ministre des Affaires étrangères a souligné que l'accord de cessez-le-feu à Gaza constitue «une étape dans un cadre plus large et plus global, celui de la recherche d'une solution durable à la question palestinienne. Selon lui, cette solution ne peut se réaliser que dans le respect de la légitimi-

té internationale sur cette question, dont le premier pilier est la solution des deux États.» Interrogé sur une éventuelle décision de l'Algérie de se retirer des travaux du Conseil de sécurité qu'elle préside lors de la prise de parole de la délégation israélienne, comme cela est souvent le cas lors des réunions internationales, le ministre algérien des Affaires étrangères a précisé que la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU représente une «responsabilité qui implique des obligations pour le pays qui en a la charge». Il a ajouté : «L'Algérie conserve effectivement sa position nationale, mais elle doit également honorer ses responsabilités en tant que présidente du Conseil, ce qui implique de respecter ses usages, ses traditions et ses règlements.» Ahmed Attaf a affirmé : «L'Algérie doit agir en tant que présidente du Conseil de sécurité, et non en tant que pays guidé uniquement par ses propres positions. «Je me

comporterai comme le président du Conseil de sécurité, indépendamment de la position de mon pays», a-t-il déclaré. Par ailleurs, dans un communiqué émanant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, il est indiqué qu'Ahmed Attaf, mandaté par le président de la République, présidera une série de réunions et d'activités dans le cadre de la présidence algérienne tournante du Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mois de janvier. «Le ministre d'État dirigera les réunions de haut niveau programmées au Conseil de sécurité à l'initiative de l'Algérie, visant à mettre en lumière les questions les plus pressantes du monde arabe et du continent africain, notamment les développements de la question palestinienne, la lutte contre le terrorisme en Afrique et la coopération entre les Nations Unies et la Ligue arabe», précise le communiqué.

Bruno Retailleau en prend pour son grade

Dimanche, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, sur le plateau de BFMTV, a relancé un sujet hautement sensible sur l'abrogation de l'accord bilatéral de 1968 sur l'immigration entre la France et l'Algérie. Une sortie qui a provoqué hier une réponse ferme et inhabituelle émanant du ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. Invité sur le même plateau de BFMTV, Jean-Noël Barrot n'a pas mâché ses mots face à l'offensive de son collègue. «La politique étrangère française est décidée par le ministère des Affaires étrangères sous l'autorité du président de la République», a-t-il martelé, un rappel cinglant à Retailleau sur les limites de ses prérogatives. Sur le fond, Barrot a relativisé l'efficacité d'une éventuelle abrogation de l'accord de 1968. «Ce n'est pas une solution magique. Si cela devait régler le problème, cela aurait été fait depuis longtemps», a-t-il souligné, rejetant implicitement l'idée que ce texte historique, qui accorde des privilèges spécifiques aux ressortissants algériens en matière de séjour et de travail, soit à l'origine des tensions diplomatiques actuelles. Cette passe d'armes illustre les divergences au sein du gouvernement sur la gestion des relations avec Alger, un partenaire aussi stratégique qu'épuisant. Le désaccord intervient dans un contexte déjà tendu. Le 10 janvier dernier, une source diplomatique avait désavoué les propositions de Bruno Retailleau concernant la réduction du nombre de visas octroyés aux Algériens et la remise en cause de l'aide au développement. Ces idées avaient été avancées en réponse à l'affaire de l'influenceur controversé «Doualman», dont l'Algérie a refusé le rapatriement. «Ces mesures ne constituent pas des leviers efficaces», avait sèchement tranché cette source auprès d'Europe 1, ajoutant que ces questions s'inscrivent dans un cadre européen, où les marges de manœuvre unilatérales restent limitées. En rendant publiques leurs divergences, Retailleau et Barrot exposent les tiraillements d'un gouvernement confronté à des défis multiples : crise migratoire, tensions postcoloniales et montée des extrêmes. Alors que l'Élysée tente de préserver des relations pragmatiques avec Alger, certains au sein du gouvernement semblent privilégier une ligne plus musclée, quitte à fragiliser l'unité de l'exécutif. Dans un contexte où chaque mot est scruté des deux côtés de la Méditerranée, cette cacophonie pourrait coûter cher à la diplomatie française. Entre postures politiques et gestion des dossiers sensibles, l'affaire met en lumière une difficulté bien plus vaste, celle d'un gouvernement qui peine à parler d'une seule voix.

T.S.

RÉAFFIRMANT SON ENGAGEMENT À RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE Le président Tebboune poursuit ses consultations avec les partis politiques

Mohamed Mokhtari

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, Youcef Aouchiche, premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), et Lamine Osmani, président du parti La voix du peuple, a indiqué un communiqué de la présidence. Le premier secrétaire du FFS a dévoilé, dans une déclaration, le contenu de la rencontre qu'il a eue avec le chef de l'État. Le FFS a répondu à l'invitation du président afin «d'échanger les points de vue et

les diagnostics au sujet de la situation politique nationale, dans un contexte mondial et régional qui connaît des mutations géopolitiques profondes et sans précédents, marqué par une escalade des menaces contre notre pays», a indiqué le FFS dans une déclaration diffusée hier sur sa page Facebook. Youcef Aouchich, ajoute la même source, a fait part au président Tebboune de «l'inquiétude» du FFS au sujet du contenu des projets de lois relatifs aux partis politiques, aux associations et aux codes communal et de wilaya qui

«renforcent» le rôle de l'administration. Le FFS a exprimé, ajoute-t-on dans la déclaration, son souhait de voir lesdits «déséquilibres» corrigés dans les moutures finales de ces projets de lois. Le chef de l'État a reçu également, hier, Lamine Osmani, président du parti Sawt Echaab. Le président Tebboune avait reçu, récemment, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) Mustapha Yahi et le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani. Celui-ci a déclaré à l'issue de

l'entrevue que de telles rencontres «permettront à la classe politique de faire bloc pour défendre ensemble les questions nationales». Le secrétaire général du RND a déclaré quant à lui, que l'audience, qui a eu lieu le 7 janvier, avait été «marquée par un débat riche autour des principaux dossiers sur la scène nationale, notamment la révision des lois sur les partis politiques et le régime électoral, les projets de codes communal et de wilaya et l'initiative de dialogue national».

M. M.

D'ANCIENS MINISTRES ET DES CHEFS DE PARTIS POLITIQUES À L'UNISSON Contre la dérive diplomatique envers l'Algérie

L'appel à une diplomatie plus réfléchie et respectueuse se fait entendre de plus en plus fort. L'heure est venue de rétablir une relation apaisée, fondée sur le respect des peuples et de leur histoire, loin des surenchères médiatiques et des postures politiques.

Aïda Mouni

L'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a exprimé une sévère désapprobation sur la gestion des affaires diplomatiques par l'actuelle classe politique française, particulièrement en ce qui concerne les relations avec l'Algérie. Dans un entretien accordé à Médiapart, diffusé sur la chaîne YouTube du média, l'ex-chef de la diplomatie française a fustigé les propos du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qualifiant ses déclarations de «méprisantes» envers l'histoire et les liens profonds entre la France et l'Algérie. «Ce qui m'afflige, c'est de voir les grandes affaires diplomatiques traitées aujourd'hui par les hommes politiques français comme une simple succession de tweets, quelques phrases jetées à la hâte», a déclaré Dominique de Villepin. Il s'est particulièrement attardé sur les propos de Retailleau, qui avait suggéré de «dénoncer l'accord de 1968 avec l'Algérie», une proposition qu'il juge inacceptable et réductrice. «Avec l'histoire que nous avons avec l'Algérie, peut-on réduire cela à une simple formule? Est-ce ça la diplomatie? Peut-on résumer des relations

aussi complexes et profondes à une ligne de discours?», a-t-il interrogé. Pour Villepin, l'Algérie n'est pas simplement un partenaire diplomatique; elle incarne une relation marquée par des liens historiques, culturels, géographiques et humains indélébiles. Dans sa critique, l'ex-ministre a dénoncé ce qu'il considère comme une dérive de la politique française, l'utilisation de la surenchère et des «marqueurs politiques» pour progresser dans les sondages et les discussions en ligne, plutôt que la mise en œuvre d'une véritable diplomatie. «Dans une époque où l'on avance avec les «likes» et les «vues», est-ce ainsi que l'on parle au monde?», a-t-il ajouté, dénonçant la tendance à la communication facile et la tentation de simplifier des enjeux complexes à coup de déclarations provocantes.

Dans la même veine, Jean-Luc Mélenchon, leader de La France insoumise (LFI), a récemment ajouté sa voix à cette critique générale des attaques contre l'Algérie. Mélenchon a souligné l'importance de préserver des relations fondées sur «le respect» et «la reconnaissance mutuelle», loin des déclarations erronées qui alimentent les tensions. «Nous devons honorer les liens historiques avec l'Algé-



Dominique de Villepin

rie, et non pas les entacher avec des propos de mauvais augure», a-t-il déclaré lors d'une allocution, appelant à une réévaluation sérieuse de la politique étrangère française envers l'Algérie.

Plusieurs autres personnalités et organisations se sont également élevées contre les récents discours qui, selon eux, alimentent une campagne de désinformation contre l'Algérie. La députée Mathilde Panot (LFI) a qualifié les déclarations du ministre de l'Intérieur de «racistes», en référence à ses propos sur les «Français de papiers», stigmatisant une partie de la population d'origine algérienne. «Ces attaques sont inacceptables. Il est temps que la France se calme et redonne à ses relations internationales la dignité qu'elles méritent», a

réagi Catherine Tricot, directrice de la revue Regards. Ségolène Royal, ancienne ministre, a également rappelé récemment la «dette morale» de la France envers l'Algérie, une dette en grande partie liée aux crimes coloniaux. De son côté, la Fédération franco-algérienne de consolidation et du renouveau (FFA) a exprimé son indignation face à cette «campagne politico-médiatique» dirigée contre l'Algérie, et dénonçait des attaques systématiques qui visent à nuire à l'image du pays et à semer la discorde entre les deux nations. Ces déclarations s'inscrivent dans un contexte de tensions croissantes autour de la politique étrangère française vis-à-vis de l'Algérie, exacerbées par des propos jugés provocateurs et décontextualisés. L'Algérie, bien plus qu'un

simple partenaire économique, demeure un sujet sensible, marqué par une histoire partagée complexe et des enjeux géopolitiques majeurs. Face à cette situation, l'appel à une diplomatie plus réfléchie et respectueuse se fait entendre de plus en plus fort. Pour de Villepin, mais aussi pour Mélenchon et d'autres figures politiques, l'heure est venue de rétablir une relation apaisée, fondée sur le respect des peuples et de leur histoire, loin des surenchères médiatiques et des postures politiques. Par ailleurs, la Fédération franco-algérienne de consolidation et du renouveau (FFA) avait exprimé, pour sa part, sa «plus vive indignation face à la campagne politico-médiatique dirigée contre l'Algérie et les Algériens».

A. M.

POUR SAUVER LE DROIT DE GRÈVE AU MAROC

La rue défie le gouvernement

Les rues de Rabat ont été le théâtre d'une nouvelle vague de contestation ce dimanche. Des milliers de personnes, venues de divers horizons sociaux et professionnels, ont convergé vers la place Bab Al Ahad pour dénoncer un projet de loi jugé «liberticide». Portée par le gouvernement marocain, cette initiative est perçue comme une menace directe au droit de grève, un acquis historique des luttes sociales. À l'appel du Front de défense du droit de grève, syndicats, associations et partis politiques d'opposition ont uni leurs forces pour envoyer un message clair au pouvoir, les tentatives de restreindre ce droit fondamental ne passeront pas. Les manifestants ont dénoncé un projet qui, selon eux, viole à la fois la Constitution marocaine et les conventions internationales ratifiées par le royaume. Une

pancarte résumait l'état d'esprit général : «Le droit de grève est une ligne rouge». Les protestataires accusent le gouvernement de mépris envers le dialogue social. Selon eux, l'Exécutif, soutenu par une confortable majorité parlementaire, cherche à imposer une loi qui rendrait quasi impossible tout mouvement de grève. «Ce texte n'a d'autre objectif que d'affaiblir le travail syndical et de museler les travailleurs», dénonce un responsable syndical sous couvert d'anonymat. Cette marche s'inscrit dans un climat de tensions croissantes, alimenté par ce que les manifestants décrivent comme une politique gouvernementale «irresponsable». Plusieurs intervenants ont rappelé que le droit de grève n'est ni une faveur ni un privilège octroyé par l'État, mais un droit inscrit dans la Constitution et les textes internationaux relatifs

aux droits humains. La mobilisation a réuni ce dimanche plusieurs syndicats, des organisations de la société civile, mais aussi des citoyens non affiliés, unis par une même colère pour signifier l'ampleur de leur mécontentement face à ce projet de loi, considéré comme un «recul majeur» par rapport aux acquis des luttes sociales passées. «Cette loi est une insulte à des décennies de sacrifices et de combats syndicaux», s'indigne une militante présente dans le cortège. Partis de Bab Al Ahad, les manifestants ont traversé plusieurs artères de la capitale dans une atmosphère aussi résolue qu'animée. Les drapeaux et les banderoles portaient des messages explicites : «Non à la répression des droits syndicaux» ou encore «Un gouvernement sourd à la colère populaire». Certains observateurs y voient une démonstration

de force à l'adresse du gouvernement. «C'est un avertissement clair», analyse un politologue. «Si l'exécutif persiste à ignorer les revendications sociales, la crise pourrait aller en s'aggravant». Cette mobilisation s'inscrit dans une série de protestations qui ne cessent de prendre de l'ampleur depuis l'annonce du projet de loi. À Rabat comme dans d'autres villes du pays, la colère monte contre une législation perçue comme une tentative d'étouffer l'expression sociale dans un contexte déjà marqué par une forte pression économique. Face à cette mobilisation massive, le gouvernement reste pour l'instant silencieux. Mais dans les rues de Rabat, un message résonne avec force, «le droit de grève, fruit d'un long combat, ne sera pas bradé».

A.M.

DES SCÈNES DE LIESSE DANS PLUSIEURS VILLES

90 prisonniers palestiniens libérés

Le cessez-le-feu entre l'entité sioniste et le Hamas dans la bande de Gaza se maintient. Dimanche soir, 90 Palestiniens ont été libérés de la prison militaire d'Ofer, en Cisjordanie occupée, et d'un centre de détention à El Qods occupée. D'autres libérations suivront samedi prochain. En tout, 33 otages retenus à

Ghaza seront libérés en échange d'environ 1.900 Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupant sioniste. Par ailleurs, des milliers de Palestiniens ont pris la route dimanche, au milieu des décombres et d'immeubles éventrés. Selon l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires

(Ocha), 92% des maisons de la bande de Ghaza, soit environ 436.000 maisons, ont été détruites ou endommagées par cette guerre. Pour autant, cela n'a pas dissuadé les déplacés de rejoindre leurs maisons. «Ghaza, avec son grand peuple et son inébranlable volonté, se relèvera pour reconstruire» ce que quinze mois

de bombardements avaient détruit, a affirmé le Hamas dans un communiqué. Le mouvement de la résistance palestinienne a ajouté que ces efforts se poursuivraient «jusqu'à ce que l'occupation soit vaincue et qu'un État palestinien soit établi avec El Qods comme capitale».

Y.B.

Le pétrole le plus cher du monde arabe est algérien



Référence du pétrole algérien, le Sahara Blend a conservé sa position de brut le plus cher du monde arabe en 2024, malgré la baisse générale des prix du pétrole brut arabe en raison du ralentissement de la demande mondiale. Selon un rapport publié par l'Unité de recherche sur l'énergie, le prix

moyen du brut algérien a atteint 81,73 dollars au cours de l'année 2024, enregistrant une légère baisse de 1,91 dollar par rapport à 2023. Le brut algérien est arrivé en première place sur la liste des bruts arabes les plus chers, surpassant le brut léger saoudien, qui a enregistré un prix moyen de 81,49 dollars le

baril, et le brut d'exportation koweïtien, qui a enregistré une moyenne de 80,65 dollars le baril. Selon les dernières données mensuelles, la liste des prix du pétrole brut arabe en 2024 montre, au cours du mois de décembre dernier, une baisse du prix du Sahara Blend algérien de 0,3 \$, estimé à 74,6 \$.

RAMADHAN

Ouverture des marchés de proximité dès le 15 février

Le directeur du contrôle des pratiques commerciales et anticoncurrentielles au ministère du Commerce, Younes Belkacem, a révélé, hier, dans une déclaration à Echo-rouk News, le début du processus d'ouverture des marchés de proximité à travers les différentes wilayas, à partir du 15 février 2024, dans le cadre des préparatifs du mois sacré du Ramadan. Belkacem Younes a expliqué que les préparatifs de ce mois sacré ont commencé depuis la réunion présidée par le président de la République le 20 octobre 2024. Un programme ambitieux visant à créer des marchés de proximité dans chaque commune du pays, a été annoncé dernièrement par le ministre du Commerce intérieur et de la régulation des marchés, Tayeb Zitouni. Le ministre Zitouni a souligné que le simple fait d'augmenter le nombre de marchés ne



suffit pas. Ces marchés doivent être approvisionnés avec des produits répondant directement aux besoins des citoyens. L'objectif principal est d'éliminer les intermédiaires et les barrières entre les producteurs et les consommateurs. Cette démarche vise à garantir des prix compétitifs et

une meilleure qualité des produits proposés. Le ministre a également appelé à une forte mobilisation de tous les acteurs concernés pour assurer la réussite des marchés de proximité programmés, conformément aux directives des autorités publiques et du Président de la République.

Le Bitcoin bat un nouveau record

Le cours du Bitcoin a atteint 109.000 dollars hier lundi, quelques heures avant l'investiture de Donald Trump. Un plus haut historique, notamment tiré par la flambée de la cryptomonnaie engendrée par le nouveau président américain vendredi. Le bitcoin est galvanisé par l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. À quelques heures de l'investiture de ce dernier, le cours de la cryptomonnaie reine a atteint 109.000 dollars (105.300 euros), un plus haut jamais atteint, selon le journal français La Tribune. L'actif numérique doit beaucoup au nouveau président américain qui s'est montré très pro-crypto tout au long de sa campagne, assurant vouloir faire des États-Unis « la capitale mondiale du bitcoin et des cryptomonnaies » et allant même jusqu'à proposer de créer une réserve stratégique de bit-

coins. Le « Bitcoin Act », prévoit ainsi la vente d'or pour acquérir 200.000 bitcoins par an, pendant cinq ans, par le gouvernement. Avec ce projet, l'État américain posséderait 5% de l'offre de bitcoins en circulation. Dernière grosse actualité ayant provoqué l'euphorie dans le marché, Donald Trump a annoncé, dans la nuit de vendredi à samedi, le lancement de sa propre cryptomonnaie, qui porte son nom... Dans un message posté sur son réseau Truth Social ainsi que sur X (ex-Twitter), le président élu a présenté cette nouvelle devise numérique comme un « même coin ». Ce terme désigne une cryptomonnaie destinée à capitaliser sur l'engouement populaire autour d'une personnalité, d'un mouvement ou d'un phénomène viral sur internet, et ce, sans utilité économique ou transactionnelle.

50 exposants au 3^e Salon national Agroserve prévu du 22 au 25 janvier

La 3^e édition du Salon national des conserves alimentaires (Agroserve), prévu à Annaba du 22 au 25 janvier, accueillera 50 exposants de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs de cette manifestation économique. Ce salon, qui constitue une halte permettant aux opérateurs économiques concernés et aux jeunes investisseurs de "mesurer les progrès réalisés dans le domaine des conserves alimentaires" et "d'identifier les besoins des producteurs pour améliorer la qualité et la compétitivité des produits en vue de leur positionnement sur le marché", a-t-on indiqué de même source. L'accent sera mis, au cours du salon, sur

"les moyens de lutte contre la concurrence déloyale" et sur "l'accompagnement des producteurs locaux spécialisés dans cette activité afin de leur permettre de développer leurs produits et d'assurer la pérennité de leur entreprise", a-t-on souligné. Le 3^e Salon Agroserve sera également mis à profit pour lancer "une plateforme numérique qui permettra aux opérateurs économiques d'échanger leurs expériences et de rechercher des solutions innovantes pour développer leurs produits et accroître leur compétitivité", ont encore fait savoir les organisateurs de la manifestation. Cet événement économique est organisé par l'agence de communication "AzedCom".

La production agricole enregistre une croissance de 2,5% en dix ans

L'indice général de la production agricole est passé de 86,6 en 2012 à 108,2 en 2021, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de +2,5% sur une période de dix ans, selon l'ONS. Cet accroissement est déterminé par l'augmentation enregistrée par l'indice de la production agricole végétale à un rythme moyen annuel de +2,8%, ainsi que par l'indice de la production animale à une progression moyenne annuelle de +1,9% pour la période (2012-2021). Durant toute la période (2009 - 2019), l'indice de la production agricole a enregistré des évolutions

positives d'une manière continue. Cette évolution est attribuée à l'amélioration à la fois des rendements et des superficies, ainsi, il passe de 66,8 en 2009 à 115,9 en 2019. Pour l'année 2020 et pour la première fois, l'indice a subi une baisse de la production, soit -1,6%. Cette baisse se poursuit pour l'année 2021 avec une forte régression, soit -5,2%. Ce recul est entraîné par une baisse de la production agricole végétale et de la production animale respectivement de -5,9% et de -3,6%. Cette croissance négative des deux dernières années s'explique par la sécheresse qui a touché

le pays, particulièrement l'ouest. L'indice des productions agricoles végétales ayant subi les plus fortes régressions est, par ordre décroissant : les olives, -35,0% avec une diminution de -41,9% de la production d'olives pour l'huile ; les céréales, -34,1% ; et les figues sèches, -16,5%. S'agissant des productions animales, les baisses ont concerné notamment : les viandes de volailles avec -21,2%, le miel avec -4,9% et enfin la production du lait avec -4,3%. Pour ce qui est des hausses de 2021 par rapport à l'année 2020, la production végétale s'est démarquée avec une forte accéléra-

tion du maïs, soit près de +456,3%, suivie par une forte amélioration pour le sorgho et les triticales, soit près de +90,3%, de +28,2% pour les arachides, de +20,3% pour la tomate industrielle, de +13,7% pour les raisins et de +11,9% pour les nectarines. Quant à la production animale, elle s'est distinguée par la contribution de la viande rouge (+1,5%), notamment la viande caprine (+3,6%) et la viande ovine (+2,2%). Il est à observer que le poids de la production végétale occupe près de deux tiers de la production globale du secteur agricole, soit 64,7%.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE : **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

L'OPEP LE PRÉVOIT DANS SON DERNIER RAPPORT

La demande pétrolière mondiale en hausse

La croissance de la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,45 million de barils par jour (Mb/j) en 2025 pour atteindre un total de 105,27 mb/j, alors qu'en 2024, la consommation mondiale avait atteint 103,82 mb/j,...

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'attend à une croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 et en 2026, soutenue par l'économie mondiale qui devrait connaître une croissance "robuste et continue", notamment en Asie et dans d'autres économies développées. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'attend à une croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 et en 2026, soutenue par l'économie mondiale qui devrait connaître une croissance « robuste et continue », notamment en Asie et dans d'autres économies développées.

La croissance de la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,45 million de barils par jour (Mb/j) en 2025 pour atteindre un total de 105,27 mb/j, alors qu'en 2024, la consommation mondiale avait atteint 103,82 mb/j, a indiqué l'Opep dans son dernier rapport mensuel consacré au marché pétrolier. Pour l'année 2026, l'Organisation prévoit également une hausse de la consommation mondiale de pétrole qui serait de l'ordre de 1,43 mb/j pour un total de 106,63 mb/j.

Selon le rapport, la hausse de la demande mondiale en brut est le fait de la croissance de l'économie mondiale qui devrait connaître une croissance robuste et continue de 3,1% en 2025 avec une légère accélération à 3,2% en 2026, tout en soulignant des « perspectives positives qui sont soutenues par la normalisation anticipée de l'inflation et les ajustements correspondants des politiques monétaires dans les principales économies ».

À l'exception de la zone euro et du Japon qui devraient connaître une amélioration pro-

gressive de leurs taux de croissance modestes, les prévisions de croissance établies par l'Opep en 2025 sont révisées à la hausse pour les principaux pays consommateurs de pétrole, notamment la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres économies en développement.

Ainsi, la croissance des États-Unis devrait atteindre 2,4% en 2025, contre 2,3% en 2026, le Japon à 1% en 2025 et une croissance similaire en 2026, la croissance de la Chine pour 2025 reste à 4,7%, et celles pour 2026 à 4,6%. Les prévisions de croissance économique de l'Inde sont révisées à la hausse à 6,5% pour 2025 et devraient également croître au même niveau en 2026.

Quant au Brésil, les prévisions sont révisées à la hausse à 2,3% et devraient encore augmenter à 2,5% en 2026. Dans ce contexte, l'Opep soutient que la demande mondiale de pétrole devrait augmenter respectivement de 1,4 mb/j en 2025 et en 2026, soutenue par une activité économique toujours solide en Asie et dans d'autres pays non membres de l'Organisation de coopération et de développe-



ment économiques (OCDE). Dans le détail, le rapport a précisé que la demande des pays de l'OCDE devrait croître d'environ 0,1 mb/j, tandis que la consommation des pays non membres de l'OCDE devrait croître d'environ 1,3 mb/j, principalement en Inde, en Chine, dans d'autres pays d'Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Ainsi, cette croissance de la demande mondiale en pétrole sera stimulée grandement par le secteur des services, notamment les trans-

ports terrestre et aérien, les activités industrielles, la construction, l'agriculture, ainsi que les industries pétrochimiques, a fait savoir l'organisation. S'agissant de l'offre mondiale, l'Opep s'attend à une hausse de la production des pays hors pays signataires de la Déclaration de coopération (DoC) membres de l'alliance de l'OPEP+, qui devrait augmenter en 2025 de 1,1 mb/j en glissement annuel, pour atteindre les 54,28 millions de barils/j, et ce,

en raison de l'augmentation de la production des États-Unis, du Brésil, du Canada et de la Norvège. La croissance de l'offre dans ces pays devrait aussi augmenter de 1,1 mb/j en 2026, pour atteindre un total de 55,38 millions b/j, tirée principalement par les développements des champs offshore, de l'amélioration de la production de pétrole de schiste et de l'extension des projets existants dans les installations de sables bitumineux. Les investissements pétroliers en amont dans les pays non membres de l'alliance Opep+ devraient s'élever à environ 278 milliards de dollars en 2026, soit un peu plus que les niveaux des dépenses prévues en 2025, a encore soutenu le rapport de l'Opep. Quant à la production de pétrole brut des pays participant à la déclaration de coopération, elle a avoisiné les 40,65 millions b/j en décembre 2024, selon les données de l'OPEP, assurant que les pays de l'organisation ont produit en moyenne 26,74 millions b/j, tandis que la production des pays non membres de l'OPEP avait atteint 13,91 millions b/j.

R.E.

POUR BARRER LA ROUTE AUX INTERMÉDIAIRES VÉREUX

Nécessité de fournir les fourrages aux éleveurs

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a appelé à la nécessité de fournir les fourrages (aliments de bétail) aux agriculteurs et aux éleveurs pour barrer la voie aux intermédiaires cupides, appréciant les mesures prises par l'État pour répondre à leurs préoccupations.

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens l'a confirmé lors d'une rencontre régionale sur le développement des systèmes de production, l'organisation de la profession d'éleveur et les mécanismes de contrôle du marché du bétail au niveau du Centre de recherche en agropastoralisme de Djelfa, notant

que la sécheresse et les pénuries de fourrage ont donné l'occasion aux intermédiaires de spéculer sur les aliments de bétail. Dans son discours, l'orateur a souligné la nécessité d'empêcher l'abattage des femelles et de renforcer le contrôle des abattoirs afin de protéger le cheptel, d'augmenter la production et de relancer la filière de la viande rouge, d'améliorer la production et de préserver des races locales. Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens a également évoqué la faiblesse de la couverture végétale et le labourage aléatoire et la nécessité de lutter contre ce phénomène également.

À RELIZANE

Découverte d'un atelier clandestin de fabrication de métaux précieux

Les services de police de Relizane ont découvert un atelier clandestin de fabrication et de raffinage de métaux précieux, avec la saisie de près de 3 kg de métal jaune (or), a indiqué, hier, la direction de la Sûreté de wilaya. La cellule de communication et des relations publiques a précisé que l'opération a été menée par la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire de la wilaya, suite à des informations faisant état de l'existence d'un atelier clandestin pour la fabrication de métaux précieux échappant à tout contrôle ainsi que d'un domicile servant au stockage des bijoux prêts à la vente. Après des investigations approfondies et l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, l'atelier et le domicile ont été perquisitionnés, avec l'arrestation de trois personnes et la saisie de près de 3 kg d'or, ainsi qu'une somme d'argent dépassant les 7 millions de

dinars. L'opération a également permis la saisie d'équipements et d'outils utilisés dans le raffinage des métaux précieux, notamment une pompe à air, deux bouteilles de gaz butane, une machine de tournage manuelle, une bouteille d'oxygène pour le soudage, deux machines de formage des métaux, une machine manuelle de coupe des métaux et un four pour leur fusion, ainsi que des matériaux et poudres utilisés dans la fabrication et le raffinage des métaux précieux. Une procédure judiciaire a été engagée et les personnes arrêtées ont été présentées devant les autorités judiciaires pour fraude fiscale, participation à celle-ci par des manœuvres frauduleuses dans la déclaration de l'assiette fiscale, ainsi que l'utilisation de méthodes frauduleuses pour échapper, en tout ou en partie, à l'impôt, ainsi que la possession, la vente et l'offre à la vente de bijoux en or portant une marque falsifiée et contrefaite, selon la même source.

VOYAGEURS À DESTINATION DE L'ARABIE SAOUDITE

Un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente obligatoire

Air Algérie a fait état, hier, dans un communiqué, de l'obligation pour tous les voyageurs à destination de l'Arabie saoudite de présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente (ACWY), à compter du 10 février prochain. « Air Algérie informe son aimable clientèle qu'en application d'une instruction des autorités sanitaires du Royaume d'Arabie Saoudite, tous les voyageurs à destination du Royaume d'Arabie Saoudite devront impérativement présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente et

s'assurer d'avoir reçu les vaccins exigés au moins 10 jours avant le vol », lit-on dans le communiqué de la compagnie nationale. « Seul le carnet de vaccination international portant le cachet officiel de l'État sera accepté », précise la même source. La décision sera appliquée à compter du 10 février 2025, au lieu du 1 février, comme annoncé préalablement, précise la compagnie nationale. Ainsi, Air Algérie a appelé tous les candidats à la Omra à se conformer aux instructions contenues dans cette annonce.

PRIX À L'EXPORTATION

Une baisse de 6,2% durant les 9 premiers mois de 2024

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, les prix à l'exportation de marchandises connaissent une baisse de 6,2% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2023, tandis que les prix à l'importation de marchandises ont enregistré une baisse de 4,7%, selon les indices de valeurs unitaires du commerce extérieur de marchandises rendus publics par l'ONS.

Inès B.

Cette diminution des prix des exportations s'explique principalement par la baisse de 6,1% des prix des hydrocarbures durant les neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023, ainsi que par la diminution de 6,5% des prix des produits hors hydrocarbures sur la même période. En volume, les importations de marchandises ont augmenté de 13,2% au cours des neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023, tandis que les exportations ont enregistré une baisse de 5,3% sur la même période.

Les exportations de marchandises ont été évaluées à 4 960,5 milliards de DA au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 5 584,8 milliards de DA pour la même période en 2023, enregistrant ainsi une baisse de

11,2%.

Les importations ont atteint 4 628,8 milliards de DA durant les neuf premiers mois de 2024, contre 4 288,9 milliards de DA pour la même période en 2023, soit une hausse de 7,9% en valeurs courantes, selon l'ONS. Ces évolutions des échanges extérieurs de marchandises observées au cours des neuf premiers mois de 2024 entraînent un recul de l'excédent commercial, qui passe de 1 295,9 milliards de DA durant les neuf premiers mois de 2023 à 331,7 milliards de DA sur la même période de 2024, soit une diminution de 74,4%. Ainsi, une décélération du taux de couverture des importations de marchandises par les exportations de marchandises est constatée, celui-ci passant de 130,2% aux neuf mois de 2023 à 107,2% aux neuf mois de 2024. Par ailleurs, les termes de l'échange enregistrent également un



recul, passant de 99% à 97,4% durant la même période de 2024. La baisse des prix à l'importation a concerné la plupart des catégories de produits, à l'exception des trois suivantes qui enregistrent une hausse : «Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes» de 9,4%, «Produits chimiques et produits connexes» de 1,6% et «Machines et matériel de transport» de 0,9%.

Les baisses de prix les plus marquées ont été observées dans les catégories suivantes : «boissons et tabacs» de 38,2%, «huiles et graisses» de 13,8% et «articles manufacturés divers» de 9,1%. Au cours des neuf premiers mois de 2024, les impor-

tations globales en volume ont augmenté de 13,2% par rapport à la même période en 2023. La variation en volume des importations de marchandises connaît des hausses pour la majorité des catégories de produits, avec une forte hausse dans la catégorie (CTCI 1) «Boissons et tabac» de 71,4%. Les «combustibles et lubrifiants», les «produits chimiques» et les «matières brutes non comestibles, sauf carburants» affichent des diminutions respectives de volumes de (7,3%), (2%), et de (0,4%). Pendant les neuf premiers mois de l'année 2024, les prix à l'exportation de marchandises ont diminué de 6,2% par rapport à

la même période en 2023. Cette évolution globale des prix à l'exportation de marchandises résulte de la baisse des cours internationaux des hydrocarbures (-6,1%), ainsi que de la diminution des prix des exportations de produits hors hydrocarbures, qui enregistrent également une baisse de 6,5%. Les volumes à l'exportation ont diminué de 5,3% au cours des neuf premiers mois de 2024 par rapport aux neuf premiers mois de 2023. Ces évolutions négatives, tant en prix qu'en volume, des exportations de marchandises ont entraîné une baisse globale de 11,2% en valeur par rapport à la même période en 2023. I. B.

COMPTES NATIONAUX

Une croissance économique de 2% au 3^e trimestre 2024

Les comptes nationaux trimestriels du troisième trimestre de 2024 indiquent une croissance économique de 2,0%, soit une décélération par rapport à la croissance de 6,0% enregistrée à la même période en 2023. L'augmentation du volume a été principalement tirée par des secteurs clés, tels que l'agriculture, les industries manufacturières, la construction, le commerce, ainsi que les transports et communications. Les taux de croissance dans ces secteurs ont respectivement atteint 5,3%, 5,1%, 3,5%, 7,1% et 4,0%, selon l'ONS. Durant cette période, le secteur des industries extractives a affiché une baisse importante de 11,5% de sa valeur ajoutée, en contraste avec une performance de 21,2% enregistrée durant la même période de 2023.

Au troisième trimestre 2024, la demande intérieure a enregistré une augmentation de 6,7%, marquant ainsi un ralentissement par rapport à la croissance de 7,8% observée l'année précédente. Cette hausse est en grande partie expliquée par l'augmentation de 8,9% de la formation brute de capital fixe. En outre, la consommation finale des ménages a augmenté de 2,9%, contre 4,3% durant la même période de l'année précédente.

Au troisième trimestre 2024, le produit intérieur brut (PIB) en valeurs courantes a atteint 9072,1 milliards de dinars, contre 8724,0 milliards de dinars au même trimestre en 2023, marquant ainsi une croissance de 4,0%. Parallèlement, le niveau général des prix a progressé de 1,9%, après une baisse de 0,7% une année auparavant. Les données et graphiques qui suivent résument les principales évolutions provisoires enregistrées en 2023, ainsi que durant les trois premiers trimestres de l'année 2024.

Concernant l'agriculture, la valeur ajoutée du secteur agricole en volume a aug-

menté de 5,3% au troisième trimestre 2024, comparé à une hausse de 2,5% au troisième trimestre 2023. À l'inverse, la valeur ajoutée du secteur de la pêche a enregistré une baisse de 1,2%, par rapport à une diminution de 0,7% au cours du même trimestre de 2023. Les industries extractives Au troisième trimestre 2024, les industries extractives ont enregistré une baisse marquée de 11,5% de leur valeur ajoutée, en comparaison avec une forte augmentation de 21,2% l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuée à la baisse significative de la production de gaz naturel. En valeurs courantes, la valeur ajoutée du secteur a été de 1 011,2 milliards de dinars, contre 1 281,6 milliards de dinars pour la même période en 2023, représentant ainsi une diminution de 21,1%. Par ailleurs, au troisième trimestre 2024, la valeur ajoutée des industries manufacturières a progressé de 5,1%, après une hausse plus modeste de 1,4% l'année précédente. Au cours de cette période, les industries manufactu-

rières ont généré une valeur ajoutée courante de 770,7 milliards de dinars, contre 784,8 milliards de dinars au même trimestre de 2023, ce qui représente une baisse de 1,8%. Le secteur de l'électricité et du gaz a connu, quant à lui, une croissance de 4,4% au troisième trimestre 2024, bien inférieure à celle de 7,2% observée au même trimestre de l'année 2023.

La valeur ajoutée du secteur de l'électricité et du gaz a atteint 116,5 milliards de dinars, contre 111,7 milliards de dinars au cours de la même période en 2023, ce qui représente une augmentation de 4,3%. Pour ce qui est de la construction, toujours durant le troisième trimestre 2024, l'activité dans le secteur a connu une augmentation de 3,5%, en hausse par rapport à l'augmentation de 2,8% enregistrée au même trimestre en 2023. La valeur ajoutée du secteur a atteint 1 152,2 milliards de dinars, comparativement à 1 039,5 milliards de dinars l'année précédente, marquant ainsi une hausse de 10,8%. Les importations de

biens et services ont enregistré une hausse en volumes de 9,2%, après une forte augmentation de 19,7% au troisième trimestre 2023. Les importations de marchandises ont progressé de 10,0%, principalement dans les catégories suivantes : machines et matériel de transport (+14,2%), produits alimentaires et animaux vivants (+11,0%) et produits chimiques (+3,2%). Les importations de services, quant à elles, ont augmenté de 3,5%, après une hausse de 10,3% durant la même période de l'année précédente. Les exportations de biens et services au troisième trimestre 2024, ont enregistré une baisse de 9,7% en volume, contrairement à la hausse de 11,5% enregistrée au cours de la même période de l'année précédente. Cette baisse résulte principalement de la diminution des exportations de biens, qui ont diminué de 13,7%. En revanche, les exportations de services ont affiché une performance remarquable, avec une augmentation de 41,2% au troisième trimestre 2024. I. B.

POUR MODERNISER SON INFRASTRUCTURE

La BDL prévoit d'investir 30 milliards de DA

La Banque de développement local (BDL), dont l'ouverture du capital à travers la Bourse d'Alger a commencé lundi, prévoit de doubler le montant global de ses crédits à l'horizon 2029, le portant de 1200 milliards (mds) de DA actuellement à 2400 mds de DA dans cinq ans, a indiqué lundi, le directeur général de cette banque publique, Youcef Lalmas.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Lalmas a affirmé que la BDL "prévoit de doubler les montants

de ses crédits octroyés à sa clientèle, actuellement à hauteur de 1200 milliards DA, les portant à 2400 mds de DA à l'horizon 2029". La Banque prévoit, en outre, d'augmenter son bénéfice net à 33 milliards de DA en 2029, contre 17,5 milliards de DA réalisés en 2023. Évoquant l'augmentation du capital de la BDL, via la Bourse, M. Lalmas a estimé que cette démarche "servira à financer la stratégie de la banque sur les cinq années à venir", en augmentant son capital de 103,2 mds de DA à 147,4 mds

de DA. La banque prévoit également "d'investir autour de 30 mds de DA sur les cinq prochaines années pour moderniser son infrastructure, en suivant les évolutions technologiques. Elle compte aussi élargir son réseau, avec l'ouverture prévue d'une cinquantaine d'agences", a-t-il avancé. Cela va permettre aussi "d'aller plus loin dans la digitalisation des prestations, des processus internes, et des métiers de la banque pour plus d'efficacité", a-t-il soutenu.

APS

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ VISITÉS

Une délégation de l'APN en mission à Batna

Une délégation de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) se trouve depuis dimanche à Batna pour une mission d'information devant durer trois jours.

La délégation, conduite par Soumia Belkacem, rapporteur de la Commission, a suivi, en présence du wali, Mohamed Benmalek, un exposé détaillé sur le secteur de la santé dans la wilaya de Batna et sur ses principales réalisations, ces dernières années, ainsi que le bilan des activités enregistrées dans les différentes spécialités. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef de l'exécutif local a mis en relief les moyens alloués par l'Etat pour soutenir ce secteur et améliorer les prestations fournies en se rapprochant des citoyens, avant de rappeler les nombreuses caravanes médicales régulièrement organisées au profit des habitants des zones reculées dans les différentes communes pour effectuer des consultations médicales gratuites et distribuer des médicaments. Le même responsable a également fait mention des journées chirurgicales qui prennent en charge les malades démunis, vivant dans des zones éloignées, pour des auscultations et des soins en ophtalmologie (opérations de la cataracte, en particulier), pour le



traitement des malformations congénitales chez l'enfant, ainsi que pour des greffes rénales, Batna étant devenue, ces dernières années, un pôle d'excellence dans ce domaine. Pour sa part, le directeur de la santé et de la population, Hamdi Chakouri, a fait part, dans son exposé, des efforts déployés pour soutenir les différents établissements de santé de la wilaya en moyens matériels et humains et pour étendre leur activité aux zones éloignées par, notamment, la réhabilitation et l'ouverture des salles de soins qui étaient fermées, en y établissant

des permanences fonctionnant 24 heures sur 24. La responsable de la mission d'information temporaire, Soumia Belkacem, également rapporteur de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'APN, a souligné qu'à travers sa visite sur le terrain en compagnie des membres de la commission à Batna, "la mission entend s'enquérir de la situation du secteur de la santé au niveau local, à déceler les lacunes éventuelles et à recueillir les préoccupations afin de les porter devant les autorités centrales pour

qu'elles puissent être examinées et traitées". La mission doit visiter, lundi, plusieurs établissements de santé au chef-lieu de wilaya, notamment le Centre hospitalo-universitaire (CHU), la clinique Mère et Enfant Meriem Bouattoura et l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) dans les urgences médicales, à Bouzourane, avant de visiter, d'autres structures de santé dans plusieurs communes comme Barika, Ras Layoun, N'gaous, Arris, El Madher et Ain Djasser.

RELIZANE

35 MILLIONS DE DINARS POUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DU STADE TAHAR ZOUGHARI

Une opération de rénovation du réseau d'éclairage du stade Tahar-Zoughari de Relizane sera lancée en mars prochain, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DJS). Une enveloppe financière estimée à 35 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre d'une mise à niveau globale de cette infrastructure sportive, et dont les chantiers seront ouverts en fin de saison en cours, a précisé à l'APS le premier responsable de la DJS de Relizane, Fayçal Bouhediba. La rénovation du réseau d'éclairage du stade Zoughari lui permettra d'accueillir des matchs en nocturne, sachant que cette enceinte footballistique est le lieu de domiciliation du RC Relizane, qui évolue cette saison en inter-régions (3e division), et qui nourrit de grosses ambitions pour retrouver, dans un proche avenir, sa place parmi l'élite qu'il a perdue, à l'issue de l'exercice 2020-2021, selon ses dirigeants. A propos de



la grande opération de mise à niveau du même stade, et qui touchera ses différents équipements, M. Bouhediba a souligné qu'elle est retenue dans le programme arrêté par le ministère de tutelle visant à "moderniser les grands stades du pays de manière à répondre aux nouveaux critères fixés en la matière par les instances footballistiques internationales". Il a, en outre, informé que les études inhérentes à la réhabilitation du stade Tahar-Zoughari

viennent d'être achevées et qu'une première tranche de l'ordre de 300 millions de dinars a été débloquée par les services concernés pour lancer les travaux d'usage "probablement lors de l'été prochain". Le Stade Tahar-Zoughari, inauguré le 18 mars 1987 par un match amical entre la sélection algérienne et le club français de l'Olympique de Marseille, a une capacité d'accueil de 30.000 places. Il est revêtu de gazon artificiel de 5e génération.

TIZI-OUZOU

UNE QUINZAINE DE PARTICIPANTS À LA 3^{ÈME} ÉDITION DE LA FOIRE DU MIEL

Une quinzaine (15) d'apiculteurs prendront part à la 3^{ème} édition de la foire du miel et des produits du terroir qui s'ouvrira lundi à Béni Douala, au Sud de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 24 de ce mois de janvier. Sur la quinzaine d'apiculteurs participant à cette foire, dont 13 de Tizi-Ouzou et 2 de la wilaya de Béjaïa, deux sont spécialisés dans la transformation des produits de la ruche. Traditionnellement organisée au centre ville du chef-lieu de wilaya, le choix de la localité de Béni-Douala pour cette 3^{ème} édition est dicté par "une demande des apiculteurs eux-mêmes, mais aussi, le soucis de rapprocher les producteurs des consommateurs à travers l'ensemble des localités de la wilaya". L'objectif de cette foire est de "renouer le lien de confiance entre l'apiculteur-producteur et le consommateur et permettre à ce dernier d'acquérir un produit authentique à un prix abordable", a fait savoir, Salem Touati, de la coopérative agricole polyvalente de Tizi Ouzou (CAPTO), organisatrice de l'événement. La filière, grandement touchée lors des incendies ayant ravagé la wilaya durant l'été de

l'année 2021 "s'est relevée, dans une grande propension, grâce, notamment, au programme d'indemnisation mis en place par les pouvoirs publics", souligné la même source. "L'unique contrainte qui persiste est l'instabilité des conditions climatiques et le renouvellement du tapis mellifère (carroubier, eucalyptus et acacias...), ce qui affecte, relativement, le rendement des ruches malgré la progression du cheptel " dira-t-il encore. Pour rappel, un fond spécial a été mis en place par les pouvoirs publics pour l'indemnisation des apiculteurs dont les ruches avaient été touchées par les incendies ayant ravagé plusieurs localités de la wilaya durant l'été 2021. Ils étaient pas moins de 3 003 apiculteurs à bénéficier de ruches pleines et 920 autres apiculteurs à se répartir 11 751 ruches vides, selon un état communiqué par la direction locale des services agricoles. Organisée en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA), la subdivision agricole de Beni Douala, la chambre d'agriculture, sous l'égide de l'APC de Béni Douala, la foire, qu'abritera la bibliothèque communale de la localité, s'étalera jusqu'au 24 de ce mois.

EL-MENIAÂ BÉNÉFICIE DE 4 CENTRES DE STOCKAGE DE CÉRÉALES

Des travaux de réalisation de 4 centres de proximité de stockage de céréales ont été lancés, dernièrement, dans la wilaya d'El-Meniaâ pour renforcer les capacités de stockage des céréales dans la région. Dotés d'une capacité de stockage de 50.000 quintaux (QX) chacune, ces centres sont localisés dans les grands périmètres agricoles des communes d'El-Meniaa et de Hassi El-Gara, jouxtant la RN-1 en allant vers la wilaya de Ghardaïa, et ce en vue de renforcer les capacités de stockage des récoltes céréalières. Ces structures de stockage de céréales et semences ont été prévues dans la région au regard des importantes récoltes des cultures stratégiques réalisées ces dernières années dans la wilaya, qui a engrangé, la saison dernière, une production de 830.000 QX. Pour la saison 2024/2025, une superficie de 22.000 ha a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya d'El-Meniaâ, pour laquelle ont été mobilisés, au titre de l'actuelle campagne labours-semences, plus de 100 pivots d'irrigation. L'Etat accorde une grande importance à ce type de projets céréaliers. Dans ce sens, les entreprises réalisatrices sont appelées à œuvrer au respect des normes de réalisation en vigueur et au respect des délais fixés. La réalisation de ces structures intervient en application des directives des hautes instances du pays, pour un déploiement des installations d'ensilage à travers le territoire national, afin d'élargir et d'améliorer les conditions de stockage des céréales. Pour rappel, le projet fait partie d'un programme de réalisation de 11 structures similaires, en plus d'un silo d'une capacité d'un million de QX, projetés dans wilaya d'El-Meniaâ.

MALBOUFFE ET INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE POINTÉES DU DOIGT

Au moins une personne sur huit dans le monde est obèse

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que l'obésité a doublé chez les adultes et quadruplé chez les jeunes de 5 à 19 ans depuis 1990.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au moins une personne sur huit dans le monde vit avec l'obésité, citant une étude médicale publiée en 2024, ce qui représente un milliard de personnes vivant avec la maladie, un chiffre qui a doublé chez les adultes et quadruplé chez les jeunes de 5 à 19 ans depuis 1990. Maladie chronique complexe, l'obésité est devenue une crise, prenant des proportions épidémiques qui reflètent une augmentation brutale au cours des dernières décennies. Les causes de l'obésité sont bien comprises, tout comme les interventions fondées sur des données probantes nécessaires pour endiguer la crise, explique l'agence mondiale pour la santé, le problème est que ces mesures ne sont pas mises en œuvre. L'obésité augmente le risque de nombreuses maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et les maladies respiratoires chroniques. Les personnes en surpoids et celles qui vivent avec l'obésité ont été touchées de manière disproportionnée par les conséquences de la pandémie de COVID-19, subissant souvent des maladies plus graves et d'autres complications, a déclaré l'agence des Nations Unies pour la santé.

Selon l'OMS, l'obésité est considérée comme une cause d'au moins 13 types de cancer différents, susceptible d'être directement responsable d'au moins 200.000 nouveaux cas de cancer par an



en Europe. La malnutrition, sous toutes ses formes, comprend l'obésité, l'insuffisance de vitamines ou de minéraux et la surcharge pondérale. Elle comprend également la dénutrition, qui englobe l'émaciation, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale (ou maigreur) et qui est responsable de la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans.

Parmi les moyens mis en œuvre, on peut citer des interventions fondamentales telles que la promotion de l'allaitement maternel et la réglementation sur la commercialisation nocive des aliments et des boissons auprès des enfants. L'agence onusienne appelle de toute urgence à une plus grande régulation de l'industrie agroalimentaire. Les aliments ultra-transformés sont responsables de millions de décès par an dans le monde.

CONSOMMER DES ALIMENTS ULTRA-TRANSFORMÉS AUGMENTE LE RISQUE DE MORTALITÉ

Ces industries sapent les efforts de prévention et de lutte contre les maladies évitables comme les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète et leurs facteurs de risque comme le tabac ou une mauvaise alimentation.

Selon une nouvelle étude parue dans The Lancet, la consommation régulière d'aliments ultra-transformés tels que les chips, les bonbons ou encore les sodas... augmente le risque de mortalité liée à des maladies digestives ou liées au système circulatoire. En s'appuyant sur un système de classification baptisé Nova, les chercheurs ont pu ranger chaque aliment en quatre groupes: les aliments peu ou

pas transformés, les ingrédients culinaires transformés, les aliments transformés et les aliments ultra-transformés. Ont également été pris en compte des facteurs tels que la contribution en pourcentage de chaque groupe alimentaire à l'apport énergétique total de chaque personne. Les conclusions de l'étude ont montré que la consommation plus élevée d'aliments ultra transformés est associée à une mortalité plus élevée due aux maladies liées au système circulatoire, aux maladies digestives ou encore à la maladie de Parkinson. Pour chaque augmentation de la consommation d'aliments ultra-transformés par rapport à la moyenne, les chercheurs ont en effet observé que le risque de mortalité lié à une maladie circulatoire augmentait de 9% tandis que le risque de mortalité liée à une maladie digestive augmentait de 12%. Le risque est encore bien plus important pour les décès dus à la maladie de Parkinson puisqu'il augmente de 23%.

QUAND L'ALIMENTATION NUIT À LA MÂCHOIRE

Trop riches en sucres, en matières grasses et en additifs : les aliments ultra-transformés sont connus pour leurs méfaits sur la santé. Il faut savoir aussi qu'une consommation excessive d'aliments ultra-transformés empêche le bon développement de la mâchoire des enfants. C'est ce qu'a révélé une étude parue en février 2024, réalisée par des chercheurs de l'université catholique de Valence, en Espagne. Selon cette étude, "ces produits, généralement mous, ne nécessitent pas de mastication, or elle est

nécessaire pour la mâchoire. Cela peut entraîner des désalignements des dents, mais aussi des problèmes respiratoires". Les scientifiques ont découvert que ceux qui mangeaient des aliments plus mous étaient plus susceptibles d'avoir des dents mal alignées et de ne pas avoir suffisamment d'espace entre celles-ci. Or ces interstices sont nécessaires pour permettre aux dents plus grandes de pousser ensuite.

Ils expliquent que cela pourrait être lié à la texture des aliments ultra-transformés. « La mastication joue un rôle crucial dans le bon développement des mâchoires, car elle stimule la croissance osseuse, renforce les muscles faciaux et favorise un bon alignement des dents », indique l'étude. Or, les aliments ultra-transformés sont souvent mous et ne demandent quasiment pas de mastication. "En ne stimulant pas suffisamment les muscles et les os maxillo-faciaux, ces aliments peuvent entraîner un sous-développement des structures osseuses et augmenter le risque de malocclusion (un mauvais alignement des dents ndlr) et de problèmes respiratoires", estiment les spécialistes. D'autres études se sont intéressées aux évolutions de la mâchoire, liées à l'alimentation. Des chercheurs de l'université Stanford soulignent que nos ancêtres consommaient des aliments qu'il fallait nécessairement mastiquer. ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les sodas et autres produits mous et sucrés semblent perturber "le système de signalisation qui détermine la structure orofaciale appropriée" selon ces spécialistes.

A.B

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi reçoit le premier groupe d'imams envoyés à Al-Azhar

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, dimanche à Alger, le premier groupe d'imams envoyés à l'académie islamique de recherche d'Al-Azhar (République arabe d'Egypte), a indiqué un communiqué du ministère. "M. Belmehdi a reçu, au siège du ministère, le premier groupe d'imams envoyés à l'académie islamique de recherche d'Al-Azhar en République

arabe d'Egypte, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération, conclu entre les deux pays, dans le domaine des affaires religieuses et des wakfs, ayant sanctionné les travaux de la 8e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne", précise le communiqué. A cette occasion, "le ministre a donné ses directives à messieurs les imams quant à l'impératif de

tirer le meilleur parti de cette formation qualitative dispensée au prestigieux établissement d'Al-Azhar, ainsi qu'à la nécessité de représenter dignement l'Algérie, sa civilisation et son patrimoine, pour incarner l'esprit de la coopération fructueuse entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et Al-Azhar Al-Sharif", conclut le communiqué.

INSP Sessions de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation

La première session de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation a été organisée, dimanche à l'Institut national de santé publique (INSP) à Alger, au profit des professionnels de santé. S'exprimant à cette occasion, le Directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, a fait savoir que ces sessions de formation sur la prise en charge nutritionnelle des patients interviennent conformément aux orientations du ministère de la Santé pour l'accompagnement des patients et l'amélioration des soins de santé, notamment à travers une meilleure prise en charge nutritionnelle des patients. Cette première session de douze jours au profit des professionnels de santé de cinq wilayas est destinée tout particulièrement aux médecins généralistes, aux médecins scolaires et aux nutritionnistes. Ces sessions de formation portent sur la prise en charge nutritionnelle des patients dans les hôpitaux, conformément aux orientations du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, qui a appelé à la formation de nutritionnistes et à l'accompagnement des hôpitaux pour un meilleur régime alimentaire au profit des patients. Pour sa part, le président de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques (SAOMM), Pr Amar Tebaibia, a appelé à accélérer l'élaboration d'un plan national de nutrition.

ÉTATS-UNIS

TikTok de nouveau opérationnel après les assurances de Trump

TikTok va rétablir l'accès à ses 170 millions d'utilisateurs aux États-Unis après que le président américain Donald Trump s'est engagé à publier un décret donnant plus de temps à la société mère de l'application ByteDance pour vendre sa filiale américaine.

Le réseau social TikTok a annoncé, dimanche 19 janvier, qu'il allait rétablir l'accès à son application aux États-Unis, moins de vingt-quatre heures après sa suspension pour se conformer à une loi d'interdiction entrée en vigueur. Dans un message posté sur X (ex-Twitter), le groupe a remercié le président élu Donald Trump pour avoir assuré aux fournisseurs d'accès à internet et boutiques d'applications qu'ils échapperaient aux lourdes pénalités prévues par la loi. Dimanche, Donald Trump a annoncé son intention de prendre un décret une fois investi, lundi, pour suspendre la loi. Le président élu a également dit souhaiter que le réseau social soit contrôlé à 50 % par des actionnaires américains. «Désolé, TikTok n'est pas accessible à l'heure actuelle.» Aux États-Unis, depuis samedi 18 janvier au soir, le message s'affichait sur l'application populaire. «Une loi interdisant TikTok a été mise en application aux États-Unis, explique le message en cas de tentative de connexion. Cela signifie que vous ne pouvez plus utiliser TikTok pour l'instant.» La suspension du réseau social est intervenue au lendemain d'une décision de la Cour suprême américaine ayant conforté la loi interdisant la plateforme adoptée en avril 2024 par le Congrès au nom de la sécurité nationale. Le texte contraint la



maison mère chinoise ByteDance à vendre TikTok sous peine d'interdiction. «Nous avons la chance que le président Trump ait déclaré qu'il travaillerait avec nous sur une solution pour rétablir TikTok une fois qu'il aura pris ses fonctions», précise le message de la plateforme chinoise sur les écrans de ses utilisateurs, concluant par : «Restez à l'écoute !» Vendredi, la Maison Blanche a estimé que «l'application de la loi [devait] revenir au

prochain gouvernement, qui prendra ses fonctions lundi», selon une déclaration de la porte-parole, Karine Jean-Pierre. La loi imposait théoriquement aux prestataires de bloquer téléchargements et mises à jour dans la nuit de samedi à dimanche à partir de minuit, heure de la Côte est (6 heures à Paris, dimanche) sous peine de très lourdes amendes. Les élus américains avaient justifié le vote de la loi par la nécessité

d'empêcher les autorités chinoises d'accéder aux données d'utilisateurs américains ou de manipuler l'opinion aux États-Unis. Mais si la plateforme faisait l'objet d'une franche hostilité de la part de beaucoup d'élus américains il y a un an, le vent a tourné depuis, et un consensus politique s'est dégagé ces derniers jours, favorable à la préservation de TikTok. La loi prévoit la possibilité pour le président de suspendre son entrée en vigueur

pour quatre-vingt-dix jours. Mais le report de son entrée en vigueur n'est théoriquement possible que si des éléments tangibles rendent une vente crédible. Or, jusqu'ici, ByteDance a toujours officiellement refusé de céder son joyau, même si plusieurs investisseurs se sont manifestés. L'homme d'affaires Frank McCourt est ainsi prêt à mettre 20 milliards de dollars sur la table avec d'autres partenaires, pour les activités américaines de l'application, sans son puissant algorithme. Samedi, la start-up d'intelligence artificielle Perplexity AI a soumis à ByteDance une proposition de fusion avec la filiale américaine de TikTok, a fait savoir, à l'Agence France-Presse, une source proche du dossier, qui valoriserait le réseau social d'au moins 50 milliards de dollars. Donald Trump a évoqué TikTok lors d'une conversation téléphonique, vendredi, avec le président chinois, Xi Jinping. Et le patron du réseau social, Shou Chew, fait partie des invités d'honneur pour sa cérémonie d'investissement lundi. Outre TikTok, ont été mises hors ligne toutes les applications de ByteDance aux États-Unis, comme l'application de montage vidéo CapCut, très utilisée par les producteurs de contenus, mais aussi un autre réseau social, Lemon8, sur lequel avaient migré des tiktokers aux abois.

CORÉE DU SUD

Un mandat d'arrêt délivré à l'encontre de Yoon Suk Yeol, le président déchu

Un tribunal de Séoul a délivré samedi un mandat d'arrêt à l'encontre de Yoon pour avoir «dirigé un soulèvement» et «abusé de son autorité» au motif qu'il «a envoyé des soldats à l'Assemblée nationale pour empêcher l'échec de la tentative d'instauration de la loi martiale qu'il avait

décidé et la levée de cette loi par les députés». Le bureau d'enquête sur la corruption prévoit d'assigner Yoon devant le bureau du procureur dans les 10 jours. Le parquet devrait interroger Yoon de manière plus approfondie et préparer un acte d'accusation à son encontre. Il a été rapporté

que Yoon a été ramené au centre de détention après avoir été entendu par le tribunal en question plus tôt dans la journée, après que le Bureau d'enquête sur la corruption a demandé son arrestation. Yoon, qui a été suspendu de ses fonctions par l'Assemblée nationale en raison de l'ins-

tauration par ce dernier de manière inconstitutionnelle la loi martiale, a été arrêté le 15 janvier dans le cadre d'une enquête sur cette affaire. Les enquêteurs ont emmené Yoon au bureau d'enquête sur la corruption à Gwacheon, au sud de la capitale Séoul, après l'avoir détenu à la résidence présidentielle. Il a été rapporté que Yoon, qui a été interrogé pendant plus de 10 heures le premier jour, a refusé de témoigner. Il est le premier chef d'État détenu dans l'histoire de la Corée du Sud et a été transféré au centre de détention après l'interrogatoire. Yoon fait l'objet d'une enquête pour «insurrection» et «abus de pouvoir» en raison de la déclaration de la loi martiale le 3 décembre 2024.

NIGÉRIA

60 morts dans l'explosion d'un camion-citerne

Au moins 60 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lorsqu'un camion-citerne a explosé dans le nord du Nigéria, samedi, ont déclaré des responsables de haut niveau. Kumar Tsukwam, commandant du Corps fédéral de sécurité routière de l'État de Niger (FRSC), a confirmé l'incident dans la zone gouvernementale locale de Suleja, précisant que de nombreuses personnes ont été blessées en tentant de ramasser du carburant provenant d'un camion-citerne qui s'était renversé sur la route. «Jusqu'à présent, 60 corps ont été récupérés sur les lieux», a indiqué Tsukwam dans un communiqué. Cependant, il a ajouté que tout le personnel du FRSC et d'autres agences sont toujours sur place pour mener des opérations de secours. Dans un autre communiqué, Abdullahi Baba-Arah, directeur général de l'Agence de gestion des urgences de l'État de Niger (NSEMA), a expliqué que l'explosion s'est produite lorsqu'un camion-citerne

est entré en collision avec un autre camion et a ensuite tenté de transférer le pétrole. Pendant ce transfert, l'essence est entrée en contact avec un générateur utilisé pour achever le transfert, provoquant une explosion qui a tué et blessé

de nombreuses personnes. Il a ajouté que des biens d'une valeur de millions de nairas, la monnaie du pays, actuellement échangée à environ 1 560 nairas pour 1 dollar américain, ont été détruits dans l'incendie.

COLOMBIE

Le bilan des affrontements entre les guérilleros de l'ELN et les dissidents des FARC grimpe à 60 morts

La Colombie a annoncé avoir intensifié son offensive militaire dans la région du Catatumbo (nord-est), où les guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN) affrontent les dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et attaquent les civils, avec environ 60 morts depuis jeudi, selon un nouveau bilan. «En ce moment, la situation est très critique dans cette région du pays», a déclaré le commandant de l'ar-

mée, le général Luis Emilio Cardozo. Le bilan des affrontements entre l'ELN et les dissidents des FARC a grimpé à «environ 60 morts», a annoncé sur les réseaux sociaux le Bureau du médiateur colombien (ombudsman).

Les victimes «sont mortes de manière violente à Convencion, Abrego, Teorama, El Tarra, Hacari et Tibu», a-t-il ajouté. Le précédent bilan des autorités était de près de 40 morts. Les guérilleros de

l'ELN ont attaqué jeudi la population civile et affronté les dissidents de l'ancienne guérilla des FARC dans le Catatumbo, ont rapporté des sources officielles. Le président colombien, Gustavo Petro, a annoncé vendredi la suspension des négociations de paix avec l'ELN. Et les forces de sécurité ont annoncé le déploiement de 300 agents supplémentaires «pour mettre fin aux affrontements» entre groupes.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Rouge et Noir terminent leaders de leur groupe

L'USM Alger, a terminé leader de son groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football, en battant la formation sénégalaise de l'ASC Jaraaf 2-0, dimanche soir au stade olympique du 5-juillet, pour le compte de la 6e et dernière journée de la phase de poules, et réussit donc un sans faute, sachant qu'aucune équipe n'a pas lui disputer son leadership.

Marouane A.

Après donc un premier quart d'heure légèrement dominé par les visiteurs qui souhaitaient tromper les Algérois, ces derniers ont pris ensuite le contrôle de la partie, mais sans pour autant inquiéter sérieusement le portier sénégalais, Cheikh Lo Ndoye. L'ASC Jaraaf s'est procuré deux occasions dangereuses, qui auraient pu lui permettre de prendre l'avantage avant la pause. En seconde période, l'USMA a dominé son vis-à-vis, ce qui lui a permis de trouver la faille en fin de match par Belkacemi, après un mauvais dégagement du portier adverse (80e). Dans le temps additionnel, le latéral droit et capitaine Redouani a réussi à faire le break (90e+8).

Dans l'autre match du groupe C, les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas ont disposé facilement des Botswanais d'Orapa United (4-0), en match disputé au stade Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. Les buts ont été marqués par Ecu, auteur d'un doublé (35e, 64e), Dagrou (79e), et Diarrassouba (90e2). A l'issue de ces résultats, l'USMA termine leader avec 14 points, devant l'ASEC Mimosas et Jaraaf, qui comptent 8 points chacun. Les Ivoiriens se qualifient grâce à une meilleure différence de buts particulière (aller : 2-0, retour : 1-0). Orapa United ferme la marche avec 2 unités. L'USMA sera opposée aux quarts de finale, à l'un des trois clubs, qui ont terminé deuxième de leurs groupes respectifs : Stellenbosch (Afrique du Sud),



Al-Masry (Egypte), ou l'autre représentant algérien, le CS Constantine. Le CSC, faut-il le rappeler, n'a pas connu la même réussite, en s'inclinant face au club tanzanien de Simba SC (2-0), en match disputé un peu plus tôt dans la journée, au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam. Les deux buts ont été marqués par Kibu (61e) et Ateba (79e). Le CSC, qualifié avant cette dernière journée, termine deuxième de son groupe avec 12 points, à une longueur du

leader Simba SC. Les Tunisiens du CS Sfaxien, lanterne rouge, ont sauvé l'honneur, grâce à leur large victoire à domicile face aux Angolais de Bravos do Maquis (4-0). Les deux manches des quarts se joueront respectivement les 30 mars (aller) et 6 avril (retour). L'USMA jouera le match aller en déplacement, alors que le CSC recevra lors de la première manche. Le tirage au sort des quarts de finale devrait avoir lieu en mars prochain.

L'HORAIRE DU DERBY FIXÉ À 18H

Par ailleurs, et en ce qui concerne le "big derby" algérois entre l'USM Alger et le MC Alger, qui avait été reporté à plusieurs reprises pour permettre aux deux clubs engagés dans les compétitions africaines d'être concentrés sur celles-ci, est prévu ce vendredi au stade olympique du 5-juillet d'Alger, sachant que le coup d'envoi sera donné à 18h00.

L'USMA occupe la 5e place au tableau avec 20 points, à égalité avec le CS Constantine, l'ASO Chlef, et l'USM Khenchela, tandis que le "Doyen" pointe à la 3e place avec 21 unités, en compagnie de l'ES Sétif. L'USMA compte trois autres matchs en retard à disputer.

De son côté, le Mouloudia aura à jouer deux matchs pour se mettre à jour avec le calendrier de la compétition.

C'est dire qu'un long marathon attend les deux formations qui devraient savoir gérer leurs efforts pour continuer à jouer sur tous les fronts.

M. A.

MONDIAL-2025 (U17) FÉMININE

L'EN sort la Tunisie et file au 2e tour

La sélection algérienne féminine des moins de 17 ans (U17) de football, s'est qualifiée pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie, à l'issue

du match nul concédé face à la Tunisie (0-0), dimanche au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Lors de la première manche, disputée dimanche dernier au stade olympique de

Sousse, l'Algérie s'est imposée sur le score de 1 à 0. L'unique réalisation de la partie a été inscrite par Amilia Akkouche (Olympique M'chedellah), à la 58e minute de jeu. Les joueuses

d'Abdenour Mira, affronteront au prochain tour le Botswana, qualifié suite au forfait de la Guinée-équatoriale. Le match aller est prévu entre le 7 et le 9 mars 2025, alors que le

match retour est programmé entre le 14 et le 16 mars prochain. Le 3e et dernier tour des éliminatoires se jouera en avril 2025 (aller : 18, 19, 20 avril / retour : 25, 26, 27 avril).

COUPE DE LA LIGUE U21

Le dernier carré le 3 avril

Les matchs Paradou AC-JS Saoura et US Biskra - NC Magra, comptant pour les demi-finales de l'édition 2025 de la Coupe de la Ligue des moins de 21 ans, se dérouleront le jeudi 3 avril pro-

chain, respectivement à Alger et à Biskra, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP).

Le match PAC-JSS a été domicilié au stade Ahmed Falek d'Hy-

dra, alors que la deuxième confrontation, entre l'USB et le NCM se déroulera au stade des Frères Menani à Biskra. Pour rappel, le PAC s'était qualifié aux dépens de l'USM Alger (5-

3) aux tirs au but, après avoir fait (2-2), et idem pour son futur adversaire, la JSS, qui avait sorti la JS Kabylie (5-3) aux TAB, après avoir fait (0-0). De son côté, l'USB est allée

chercher sa qualification de Chlef, où elle a dominé l'ASO local (1-0), alors que le NCM avait profité de l'avantage du terrain pour surclasser le MC Oran (2-0).

LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST) 16E J

NAHD-RCK et JSEB-ESBA reportés au dimanche 26 janvier

Les deux matchs NA Hussein-Dey-RC Kouba et JS El-Biar-ES Ben Aknoun, comptant pour la 16e journée (Gr. Centre-Ouest) de la Ligue 2 amateur de football, ont été décalés de 48 heures, soit au dimanche 26 janvier, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dimanche dans un communiqué. "Les rencontres seniors NAHD-RCK et JSEB-ESBA, programmées initialement le vendredi 24 janvier, ont été

décalées à dimanche 26 janvier", précise la même source. Au terme de la première partie de la saison, l'ESBA occupe la tête du groupe Centre-Ouest avec 35 points, à cinq longueurs de son dauphin le RCK (2e, 30 pts), alors que la JSEB suit derrière à la troisième place, en compagnie de la JSM Tiarret et l'ASM Oran, avec 23 points chacun. De son côté, le NAHD occupe la 6e position avec 22 unités.

JUDO

Mohamed Meridja distingué par l'Union africaine

L'Union africaine de judo (UAF) a honoré son vice-président, l'Algérien Mohamed Meridja, pour son engagement indéfectible envers le judo et ses efforts visant à promouvoir les valeurs de ce sport, a-t-elle annoncé sur le site officiel. "La distinction remise à Meridja récompense son dévouement à l'éducation et à son engagement indéfectible envers le judo à tous les niveaux. Cet honneur qui lui est fait, reflète la gratitude de l'UAF pour ses efforts visant à promouvoir les valeurs du judo et encourager l'excellence au sein de la communauté du Judo", a indiqué l'UAF. Directeur de l'Education et du Coaching au sein de la Fédération Internationale de judo (FIJ) depuis 2007 jusqu'aujourd'hui, Mohamed Meridja a été récemment intronisé président d'honneur de la Fédération Algérienne de judo (FAJ). En tant qu'athlète, il avait été double champion d'Afrique (1985 et 1986), ajoutant une année après (1987), une médaille d'or aux Jeux Africains de Nairobi au Kenya. En 1981, Mohamed Meridja a remporté la médaille de bronze aux Championnats du Monde Militaires et s'est distingué lors de plusieurs

tournois internationaux. Après avoir pris sa retraite autant qu'athlète, Meridja est désigné entre 1991 et 1993 entraîneur national, avant de se porter candidat à la présidence de la Fédération algérienne de judo (FAJ) dans laquelle il est élu à sa tête en 1993 pour y rester jusqu'en 2009. Durant sa présidence de la FAJ où il avait été aussi vice-président du Comité olympique et sportif algérien (COA), l'Algérie a remporté la médaille de bronze féminine par équipes lors des championnats du monde de judo de 2005 au Caire (Egypte), en plus de deux titres mondiaux et deux médailles lors des Jeux

Olympiques de Pékin en 2008. Mohamed Meridja a été aussi réélu, récemment, à la vice-présidence de l'Union africaine de judo (UAF), lors de l'Assemblée générale électorale de l'instance au cours de laquelle, l'actuel président de l'instance, le Malgache Siteney Randrianasolo-Niaiko a été également reconduit, tandis que l'autre algérien et président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Yacine Sillini a été désigné président de la commission des projets spéciaux de l'UAF.

CROSS-COUNTRY / IES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20 (ZONE NORD)

Les représentants algériens sélectionnés le 25 janvier

Les athlètes qui représenteront l'Algérie aux Deuxièmes Championnats d'Afrique de Cross-country U18 et U20 (Zone nord) seront sélectionnés le 25 janvier courant à Alger, à l'occasion du Challenge National "Abdou Seghouani", a annoncé dimanche la Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics). "Les huit premiers coureurs seront sélectionnés pour chaque catégorie

d'âge (garçons et filles). L'entraîneur de l'athlète vainqueur dans chaque catégorie d'âge et par sexe sera retenu lors de la sélection", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette deuxième édition des Championnats d'Afrique de Cross-country des moins de 18 ans et des moins de 20 ans (Zone nord) se déroulera le 25 février prochain, à Tizi-Ouzou.

ESPAGNE

Mbappé et le Real Madrid étincelants

Sous l'impulsion de Kylian Mbappé, étincelant et auteur d'un doublé, le Real Madrid, mené dès la 27e seconde de jeu, a renversé puis corrigé Las Palmas (4-1), et repris la première place du classement du championnat d'Espagne devant ses rivaux historiques l'Atlético Madrid et le FC Barcelone.

Cinq mois après ses débuts avec «le club de ses rêves», Mbappé tient peut-être son match référence. Avec un coup de rein retrouvé et une grosse implication offensive, l'attaquant français a confirmé son retour en forme en livrant une énorme prestation, récompensée par un doublé (18e s.p, 36e) et permis au Real (1er, 46 points), champion en titre, de récupérer son trône devant l'Atlético (2e, 44 pts) et le Barça (3e, 39 pts), frustrés respectivement par Leganés (1-0) et Getafe (1-1) samedi.

Impliqué sur les deux autres buts de Brahim Diaz (33e) et Rodrygo (57e), le N.9 merengue, déjà décisif en Coupe du Roi face au Celta Vigo (5-2) et présent en finale de Supercoupe d'Espagne face au Barça (défaite 5-2), a même cru inscrire son premier triplé sous le maillot blanc. Mais son troisième but a finalement été refusé pour une position de hors-

jeu au départ de l'action (43e) et sa reprise du droit en fin de première mi-temps a heurté le poteau (45e+2).

Le capitaine de l'équipe de France, un peu moins en vue en seconde période, a tout de même eu le droit à plusieurs ovations du public du Santiago Bernabéu, de plus en plus sous son charme après ses 17e et 18e réalisations de la saison toutes compétitions confondues. «C'est vraiment un rêve de vivre ces moments-là, je suis très heureux, je me suis bien adapté à l'équipe et je peux jouer comme je le souhaite avec mes coéquipiers et avec personnalité, et je crois que nous en profitons tous en ce moment», s'est félicité Kylian Mbappé au micro de Real Madrid TV.

«C'était un match important, car nous avons tous vu ce qui s'est passé hier pour l'Atlético et le Barça. Nous avons mal démarré mais notre réaction a



été top. (...) Désormais, nous avons notre destin entre les mains, car nous sommes premiers», a-t-il ajouté.

De quoi rassurer son entraîneur Carlo Ancelotti sur son positionnement: «C'est le meilleur avant-centre du monde. Les gens doutaient du fait qu'il puisse jouer en tant qu'attaquant central et se demandaient s'il ne fallait pas le mettre sur le côté, mais c'est un grand attaquant, qui est plus à l'aise dans l'axe que sur un côté. La façon dont il se démarque est unique».

BILBAO REVIENT À HAUTEUR DU BARÇA

Plombé par les blessures, le club madrilène, toujours en quête d'équilibre en l'absence de ses tauliers Dani Carvajal et Eder Militao, a enregistré une autre bonne nouvelle avec le retour sur les terrains du défenseur autrichien David Alaba, après plus d'un an de convalescence pour une grave blessure à un genou. Plus tôt dans l'après-midi, l'Athletic Bilbao (4e, 39 points), a réalisé la bonne opération de cette 20e journée en s'imposant (2-1) face au Celta

Vigo (13e, 24 points). Ce succès permet au club basque, invaincu depuis onze matches en Liga, de revenir à hauteur du FC Barcelone, incapable de s'imposer à Getafe pour la cinquième saison consécutive samedi et de creuser l'écart avec ses concurrents dans la course à la Ligue des champions. Battu (1-0) par Valence (19e, 16 pts), la Real Sociedad (7e, 28 pts) a manqué l'opportunité de grimper provisoirement à la cinquième place avant le choc entre Villarreal (5e, 30 pts) et Majorque (6e, 30 points également).

ANGLETERRE

Manchester City se reprend, United coule

Destins contraires dimanche pour les voisins rivaux de Manchester: City s'est régalé contre Ipswich (6-0) trois jours avant d'affronter le Paris SG, tandis qu'United est retombé dans ses travers face à Brighton (3-1). Les quadruples champions d'Angleterre en titre ont lâché les chevaux notamment grâce à Phil Foden (doublé), Kevin De Bruyne (trois passes décisives) et Erling Haaland (un but), tous remplacés à l'heure de jeu. Tous les voyants semblent au vert pour Pep Guardiola avant le déplacement au Parc des Princes, où il pourra compter aussi sur Ruben Dias. Le défenseur portugais, à l'infirmerie depuis mi-décembre, a joué l'intégralité de la rencontre. Huitième au coup d'envoi, Manchester City remonte à la quatrième place en Premier League, à six longueurs

de Nottingham Forest (3e, 44 pts) et Arsenal (2e, 44 pts). Les «Reds» de Forest ont prolongé la féerie d'une incroyable saison en dominant la lanterne rouge Southampton (3-2), plus tôt dimanche. Le haut de tableau apparaît comme un horizon bien lointain désormais pour Manchester United, treizième (26 pts) et pour Tottenham, retombé à une indigne quinzième place (24 pts) après une défaite chez Everton (3-2).

Rien ne va plus pour les «Spurs» et leur entraîneur Ange Postecoglou, battus pour la cinquième fois en six matches de Premier League.

TOTTENHAM À LA DÉRIVE

La victoire contre Liverpool en demi-finale aller de Coupe de la Ligue, le 8 janvier, n'aura été qu'un rayon de soleil

trompeur au milieu des nuages qui menacent de plus en plus l'Australien.

A sa décharge, il était privé dimanche d'une dizaine de joueurs (Vicario, Romero, van de Ven, Udogie, Bentancur...) en comptant Dominic Solanke (genou), qui s'est ajouté cette semaine à la liste des blessés. Mais sa défense a encore sombré face à des «Toffees» (16es, 20 pts) pas réputés pour leur allant offensif: en championnat, Everton avait terminé neuf de ses onze rencontres précédentes sans but marqué.

Dominic Calvert-Lewin s'est refait une santé (13e, 1-0) avec son premier but depuis mi-septembre, Iliman Ndiaye a corsé l'addition (30e, 2-0) avant un but contre son camp de l'infortuné Archie Gray (45e+7, 3-0).

Dejan Kulusevski (77e, 3-1) et Richarlison

(90e+2, 3-2) ont réduit l'écart en fin de match, en vain. Manchester United n'a lui-même pas pu rêver d'une remontée contre une équipe de Brighton bien supérieure.

À Old Trafford, où la mémoire de l'ancien attaquant Denis Law (1940-2025) a été honorée, les défauts des «Red Devils» se sont affichés en grand, que ce soit en défense ou au milieu de terrain. Même le gardien André Onana, sauveur régulier de son équipe, a commis une incroyable faute de main sur un centre anodin, et l'attaquant français Georgino Rutter en a profité pour clore la marque (76e, 3-1).

Depuis l'arrivée de Ruben Amorim fin novembre, Manchester United a encaissé quasiment deux buts par rencontre, toutes compétitions confondues.

APRÈS L'ACCORD AVEC SANTOS

Neymar voudrait garder le salaire d'Al-Hilal

Un retour de Neymar à Santos n'a jamais semblé aussi proche. Selon Globo Esporte, la star brésilienne est même déjà d'accord avec le club brésilien où il a lancé sa carrière pour s'y engager six mois. Mais tout n'est pas encore réglé. La semaine sera décisive pour que l'ancien attaquant du PSG soit libéré de ses six derniers mois de contrat avec Al-Hilal (Arabie saoudite) où l'aventure a viré au fiasco depuis sa signature en 2023. Et les choses coïncident à cet endroit.

Neymar ne serait pas décidé, pour le moment, à renoncer à son immense salaire encore perçu par le club saoudien, estimé à 63 millions d'euros. La balle est désormais dans le camp du joueur qui doit trouver un accord avec son actuel employeur et le convaincre de lui régler l'addition, tout en le libérant de son contrat. Cela pourrait prendre la forme d'un échelonnement des salaires sur quelques mois.

Santos serait serein sur cette situation en attendant la résiliation de son contrat, qui pourrait traîner jusqu'à la

fin du mois. Le club aimerait pourtant ne pas trop tarder afin de pouvoir compter sur la star mondiale pour disputer le championnat paulista. Neymar veut se relancer après avoir disputé sept petits matchs sous les couleurs d'Al-Hilal depuis sa signature. Il s'est d'abord très gravement blessé au genou gauche en octobre 2023. De retour à la compétition

un an plus tard en octobre 2024, il a seulement joué deux rencontres avant de se blesser aux ischio-jambiers.

La semaine dernière, Al-Hilal, lassé par ce très faible temps de jeu, a décidé de ne pas l'inscrire pour disputer la deuxième partie du championnat saoudien. «Neymar ne peut plus évoluer au niveau auquel nous sommes habitués», a lancé

son entraîneur Jorge Jesus. «Les choses sont devenues difficiles pour lui, malheureusement. Neymar ne sera pas inscrit dans l'équipe pour le championnat. Il peut participer à la Ligue des champions (asiatique). Il est encore sous contrat avec Al Hilal et c'est peut-être à lui de décider de son avenir. Cela dépend des dirigeants.»

BELGIQUE

Lopetegui pressenti sélectionneur

L'Espagnol Julen Lopetegui, libre depuis son départ de West Ham le 8 janvier dernier, est en négociation avec la Fédération belge (RBFA) pour le poste de sélectionneur de la Belgique, ont annoncé plusieurs médias locaux dimanche. La RBFA, qui n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP, a limogé vendredi le sélectionneur italo-allemand Domenico Tedesco après des résultats décevants ces deux dernières saisons, avec une élimination en

8es de finale de l'Euro 2024 et une récente piètre performance en Ligue des nations. Lopetegui, 58 ans, fait partie des noms les plus régulièrement cités pour succéder à Tedesco, au même titre que les Français Thierry Henry, ancien entraîneur adjoint de la Belgique, et Rudi Garcia, ex-entraîneur de l'AS Rome, Lille et Marseille entre autres. Entre septembre 2016 et juin 2018, le coach basque avait aligné 20 matchs sans défai-

te à la tête de la sélection espagnole. Un parcours immaculé (14 victoires, 6 parages) qui avait emmené la Roja aux portes du Mondial 2018, que Lopetegui n'avait pourtant pas disputé. A quelques jours du début du tournoi, l'annonce de son passage au Real Madrid au terme de la compétition avait semé la discorde au sein de la sélection et mené vers une éviction et un remplacement de dernière minute, au profit de Fernando Hierro.

ASSISES NATIONALES SUR LE CINÉMA

Les professionnels du 7e art s'expriment

Un nouvel élan semble se profiler pour le cinéma algérien, soutenu par une volonté politique affichée et l'implication des professionnels.



Samy Terki

Les assises nationales sur le cinéma, ouvertes dimanche au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal à Alger, marquent un tournant décisif pour le septième art algérien. Placées sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ces rencontres visent à redéfinir l'avenir d'un secteur en quête de renouveau. Le cinéaste Ahmed Rachedi a salué cette initiative, qu'il qualifie de «très appréciable». La présence du chef de l'État et de hauts responsables traduit, selon lui, une «forte volonté politique» de redonner au cinéma algérien la place qu'il mérite. «Le cinéma

algérien a marqué l'histoire internationale dans les années 1970 et 1980 avec des œuvres profondément ancrées dans nos spécificités culturelles. Aujourd'hui, il est temps de reprendre cette trajectoire», a-t-il déclaré. Pour Mounes Khammar, réalisateur et acteur du secteur, le discours du président Tebboune lors de l'ouverture des assises est porteur d'espoir. Il y voit «une démarche révolutionnaire» pour relancer un domaine longtemps laissé en suspens. «Le président a clairement affiché son engagement et celui de l'État à promouvoir l'industrie cinématographique. Cette dynamique, si elle est suivie d'actions concrètes, peut être un véritable tournant pour le cinéma

algérien», a-t-il affirmé. Absence de chaînes de distribution, état vétuste des salles de cinéma et production insuffisante. Ahmed Rachedi voit dans les avancées technologiques, une opportunité à saisir. «Les plateformes de streaming, les chaînes dédiées et les nouvelles technologies de projection ouvrent des perspectives inédites pour nos films», a-t-il souligné. Le réalisateur et producteur Belkacem Belhadj, a de son côté, insisté sur l'importance de structurer le secteur. «Le président a appelé les acteurs du cinéma à s'organiser, car essentielle pour construire une industrie cinématographique moderne, capable de répondre aux attentes des créateurs comme

du public», a-t-il déclaré.

Ces assises, qui se poursuivent sur deux jours, s'inscrivent dans une vision globale et participative. Elles visent à élaborer une feuille de route opérationnelle pour transformer le cinéma algérien en une industrie concurrentielle et tournée vers l'international. Pour Abdelmadjid Tebboune, cet effort s'inscrit dans une ambition plus large de l'État : faire de la culture et de l'audiovisuel des moteurs de créativité, d'identité et de développement économique. «Les attentes des créateurs et des intellectuels méritent des réponses concrètes. Ces assises doivent être le point de départ d'un véritable élan pour le cinéma algérien», a-t-il conclu.

S. T.

L'ONSC met à l'honneur Isabelle Vahé, voix anti-colonialiste en France

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a accueilli dimanche à Alger l'écrivaine française Isabelle Vahé, figure engagée du combat anti-colonialiste. Cette rencontre a été l'occasion pour M. Benbraham de saluer le courage intellectuel de l'auteure, qui n'a jamais hésité à dénoncer la pensée coloniale, contribuant ainsi, selon lui, à préserver l'idée que les crimes liés au colonialisme demeurent imprescriptibles. Dans son discours, le président de l'ONSC a mis en lumière l'engagement singulier d'Isabelle Vahé. «Cette femme de lettres a eu le courage de briser le silence autour des actes commis par son propre père, acteur des exactions coloniales et des

tortures infligées aux citoyens algériens dans les prisons françaises», a-t-il souligné. Par son témoignage et ses prises de position publiques, l'écrivaine est devenue, selon lui, une voix importante pour déconstruire le récit colonial encore prégnant en France. Noureddine Benbraham a insisté sur l'importance de tels parcours dans l'éducation des jeunes générations, non seulement en France mais aussi à l'échelle mondiale. «Il est crucial d'enraciner une culture de la mémoire qui rappelle l'ampleur des injustices coloniales, car il s'agit d'une histoire universelle qui ne saurait être oubliée», a-t-il déclaré. Visiblement émue, Isabelle Vahé a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux reçu en

Algérie, «terre des martyrs». La médaille d'honneur qui lui a été remise par l'ONSC représente pour elle une reconnaissance forte de son engagement et de son rejet des idées et des actes défendus par son père. «Rejeter l'héritage colonial est une responsabilité historique et morale», a affirmé Mme Vahé, qui appelle à un dialogue ouvert pour reconstruire une mémoire collective débarrassée des non-dits. Cette rencontre témoigne d'une volonté partagée de renforcer les ponts entre les sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée, pour rappeler l'importance de continuer à faire vivre la mémoire des luttes anti-coloniales.

S. T.

Le caftan constantinois, un trésor patrimonial inscrit à l'Unesco

Samy Terki

Avec son éclat intemporel et son histoire millénaire, le caftan constantinois s'impose comme un emblème des habits de fête féminins en Algérie. Ce vêtement majestueux, brodé de fils d'or (medjboud) et connu sous le nom de caftan el kadi, a récemment été inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Une reconnaissance obtenue lors de la 19^e session du comité international de sauvegarde du patrimoine immatériel en décembre dernier, confirmant son authenticité et son enracinement purement algérien. Cette consécration internationale met fin aux tentatives récurrentes d'appropriation par un pays voisin, tout en soulignant l'importance culturelle du caftan et des costumes traditionnels de l'Est algérien. Selon Meryem Kebaili, directrice du Musée national public des arts et expressions traditionnels au palais Ahmed Bey et membre du comité ayant supervisé le dossier, cette inscription englobe une collection de costumes féminins tels que la gandoura, la melha, le seroual, ou encore el mendil. Parmi ces tenues, le caftan constantinois, se distingue par son caractère patrimonial profondément enraciné dans les us et coutumes des familles de la région. «C'est une mémoire vivante qui traverse les générations, un témoignage de notre identité culturelle», affirme Mme Kebaili. Porté lors des célébrations sociales et rehaussé de bijoux traditionnels, il symbolise à la fois la joie des grandes occasions et le savoir-faire ancestral. Apparu avant 1500, le caftan constantinois a connu son âge d'or durant l'ère ottomane (1518-1830). À cette époque, il s'enrichit de tissus luxueux et de broderies en fils d'or et d'argent, réservés initialement aux femmes des élites. Progressivement, il devient une tenue incontournable pour les mariées et leurs familles, qui témoigne de l'évolution de cet habit en lien avec les transformations sociales. Fouad Azzi, spécialiste de la confection de vêtements de fête, souligne que «la beauté du caftan repose sur l'harmonie entre sa broderie et ses bijoux distinctifs tels que el djbin, mnaqech, el meshraf, et sekhab». Ces ornements, explique-t-il, «confèrent au caftan une allure unique, tout en illustrant l'authenticité du patrimoine féminin de l'Est algérien».

Les artisans contemporains ne cessent de réinventer le caftan en y intégrant des broderies tridimensionnelles et des motifs géométriques ou floraux réalisés avec une précision extrême. Ces innovations, selon Kais Hamidi, ajoutent une touche de modernité sans altérer l'âme traditionnelle de l'habit. Baya Hamlaoui, couturière et animatrice de l'émission L'Atelier de couture avec Madame Baya, insiste sur l'importance des détails culturels. «Chaque motif a une signification. Les aiguères symbolisent la générosité, tandis que le paon évoque l'élégance et la grâce». Pour Souad Berdjem, formatrice en design et couture, l'inscription à l'Unesco est bien plus qu'un aboutissement. «C'est un appel à transmettre cet héritage avec fierté. Préserver le caftan, c'est préserver l'âme de l'Algérie ancienne». Cette reconnaissance internationale du caftan constantinois rappelle l'urgence de valoriser et de pérenniser les savoir-faire artisanaux, tout en portant haut l'ambition de faire rayonner ce patrimoine unique à travers le monde.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

DONALD TRUMP PRÊTE SERMENT ET DEVIENT LE 47^E PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS

Donald Trump a prêté serment hier, à Washington, devenant le 47^e président des États-Unis. À 78 ans, Donald Trump succèdera à Joe Biden. Lors de la cérémonie d'investiture qui s'est déroulée sous la coupole du Capitole, il avait levé la main droite et juré

de "protéger la Constitution". "L'âge d'or de l'Amérique commence à l'instant. À partir de ce jour, notre pays va s'épanouir et être à nouveau respecté dans le monde", a déclaré M. Trump dans son discours d'investiture. Le républicain, déjà président de 2017 à 2021, a

promis de sauver l'Amérique du "déclin". Il signera, plus tard, des décrets présidentiels relatifs à l'immigration, à l'énergie et au commerce. Il est également prévu qu'il prenne des décisions liées à l'immigration clandestine contre laquelle il a promis de lutter.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE MET FIN AUX FONCTIONS DU WALI DE BECHAR

Le président de la République a mis fin aux fonctions de M. Mohamed Said Benkamou en sa qualité de wali de Bechar, a indiqué la présidence dans un communiqué. Il sera remplacé par Ahmed Benyoucef. Le président de la République a par ailleurs désigné M. Hemidat Mohamed dans le poste de wali délégué de Bab El Oued.

L'ETUSA ANNONCE LE DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX BUS À ALGER

Dans un communiqué publié hier, l'Enterprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé le déploiement de plusieurs nouveaux bus pour le renforcement de la navette entre la gare routière d'Alger et la place des Martyrs.

ÉDUCATION

UNE COMMISSION POUR EXAMINER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a fait part, lundi à Tindouf, de la mise en place d'une commission nationale chargée d'examiner la question de la qualité de l'enseignement dans les différents paliers scolaires. Une commission nationale devant plancher sur "la question de la qualité de l'enseignement", à dévoiler ultérieurement, a été mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soucieux de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement du processus pédagogique dans les différents paliers scolaires", a affirmé le ministre, en marge de sa visite de travail dans la wilaya. M. Saâdaoui a indiqué, dans ce cadre, que "le nouveau statut, qui comporte de nombreux acquis, devra permettre d'atteindre la qualité de l'enseignement, à travers la méthodologie et les matières enseignées ainsi que l'allègement du volume horaire, à la satisfaction aussi bien des élèves que des enseignants". Et d'ajouter : "L'État prend en charge la réalisation des structures pédagogiques, en vue d'atteindre les objectifs escomptés", parallèlement à "la stratégie de recrutement des promus du secteur, issus des écoles normales supérieures, qui ont la priorité en matière de formation et de recrutement au sein du secteur de l'éducation nationale". "Le ministère s'emploie à déployer le réseau des écoles normales supérieures pour ouvrir de larges perspectives de formation au profit du secteur de l'éducation", a souligné, à ce propos, M. Saâdaoui.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 21 JANVIER 2025 // N°994 // PRIX 20 DA

Guterres remercie l'Algérie

Antonio Guterres a remercié, hier, à New York, l'Algérie pour l'avoir invité à présenter une allocution sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

M. Guterres a également rendu hommage aux organisations et pays, dont le Qatar, ayant consenti des efforts constants en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu à Gaza entre le mouvement de résistance palestinienne Hamas et l'entité sioniste, après 16 mois de génocide dans la bande de Gaza. Dans le cadre de l'accord, le secrétaire général des Nations unies a exhorté les deux parties à tenir leurs engagements et à appliquer pleinement l'entendement afin qu'il aboutisse à la libération de tous les détenus et à un cessez-le-feu « permanent » à Gaza. M. Guterres a ajouté que son organisation fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir ces efforts, notamment en termes d'acheminement de l'aide humanitaire dans toute l'enclave palestinienne. Il a aussi souligné que l'ONU est consciente des obstacles significatifs des défis et des contraintes qui subsistent, affirmant que le cessez-le-feu devrait se traduire par au moins quatre mesures à mettre en œuvre sur le terrain. La première de ces mesures serait, selon M. Guterres, de permettre aux agences de l'ONU, y compris l'UNRWA, pierre angulaire de la réponse humanitaire, d'accomplir leurs tâches sans entrave et d'y accéder rapidement et en toute sécurité par tous les canaux et points de passage possibles pour livrer



de la nourriture, de l'eau, des médicaments, du carburant, des abris et des matériaux nécessaires pour réparer les destructions à Gaza, y compris dans le nord, ainsi que donner libre accès aux organisations locales et internationales et au secteur privé. La deuxième mesure consiste à « assurer la sécurité, la sûreté et un environnement de travail propice à l'acheminement de l'aide et des services de base, dont des équipements nécessaires pour la protection et la communication. « Pour mener à bien nos tâches, les parties doivent coordonner avec les Nations Unies de manière rapide et efficace. Il s'agit également de rétablir l'ordre public et la sécurité afin

d'empêcher le pillage des fournitures humanitaires », a déclaré M. Guterres. Troisièmement, « les populations doivent avoir accès à une assistance vitale, y compris à une évacuation médicale pour ceux qui en ont besoin. J'exhorte les Etats membres à accueillir les blessés », a recommandé le SG de l'ONU, notant que « des fournitures commerciales suffisantes doivent être autorisées à entrer à Gaza pour répondre aux besoins de la population ». La quatrième mesure concerne la protection des civils et ceux voulant rejoindre leur communauté doivent pouvoir le faire en toute sécurité. Dans ce contexte, Antonio Guterres a exhorté les membres du Conseil

et les Etats membres à soutenir les efforts visant à parvenir à un cessez-le-feu « permanent », à garantir l'obligation de rendre des comptes et à créer les conditions nécessaires au redressement et à la reconstruction, en soulignant la nécessité de « permettre aux médias internationaux d'accéder à Gaza pour rendre compte des faits sur le terrain ». M. Guterres a également regretté la détérioration continue de la situation en Cisjordanie occupée, due aux bombardements aériens incessants de l'occupant sioniste, à la poursuite des implantations illégales des colonies et à la décision de l'entité Sioniste sur l'annexion d'une partie ou de la totalité de la Cisjordanie occupée dans les prochains mois, exprimant sa « profonde inquiétude » face à « la menace qui pèse sur l'intégrité territoriale de la Cisjordanie occupée et de la bande de Gaza ». « Toute annexion de ce type constituerait une grave violation du droit international et il est clair qu'une plus grande stabilité au Moyen-Orient exige une action définitive en faveur d'une solution à deux Etats, conformément au droit international, aux résolutions des Nations unies et aux accords précédents », a-t-il déclaré, ajoutant que les Nations unies continueraient à soutenir tous les efforts visant à faire progresser la paix et la stabilité.

INTEMPÉRIES À BÉJAÏA

PLUS DE 200 INTERVENANTS ET 50 VÉHICULES MOBILISÉS PAR LA SONELGAZ

Comme chaque année, la Sonelgaz de Béjaïa a mis en place des mesures préventives afin de garantir la qualité et la continuité du service, notamment en renforçant ses équipes et ses équipements lors de chaque bulletin météorologique spécial (BMS). Cela permet de répondre efficacement aux demandes et de minimiser les interruptions de service, surtout en période de conditions météorologiques difficiles. « La direction de distribution de Béjaïa a également mis en place une cellule de suivi qui a pour objectif d'assurer une meilleure célérité d'intervention en cas d'incidents », nous dit Laidi Ghanima, chargée de communication de la Sonelgaz de Béjaïa. Ces intempéries ont causé d'importants dégâts : des glissements de terrain et

des inondations, ainsi que la rupture d'un câble moyenne tension, entraînant l'interruption de l'alimentation d'une grande partie du nouveau pôle urbain d'Ighzer ouzarif. Un câble gaz a également été détérioré dans le village de Taguemount, commune de Boukhilifa et Boukhiamia, plus précisément à Bouaiche. Ces intempéries ont aussi inondé un poste transformateur alimentant la cité Bourbaba à Lekhmiss. Les glissements de terrain survenus dans les localités de Tizi N Berbèr et Tichy (Tizi Ikhlef) ont endommagé deux supports de basse tension. Malgré ces incidents, les équipes techniques de la Sonelgaz sont intervenues jusqu'à 3 heures du matin. Grâce à leur engagement et à l'installation de solutions provisoires, elles ont

réussi à rétablir rapidement l'alimentation en énergie électrique et gazière pour les clients affectés, assurant ainsi une continuité du service. Selon notre source, les investissements réalisés par la Sonelgaz, à hauteur de 74 milliards de centimes en 2024 sur ses fonds propres, ont significativement contribué à améliorer la desserte énergétique dans la wilaya de Béjaïa. Cela a permis, ajoute-t-elle, de prévenir des incidents majeurs et d'éviter des coupures prolongées, renforçant ainsi la fiabilité et la résilience du réseau énergétique, même face à des conditions imprévues comme les glissements de terrain.

I.Mehdaoui